

Épître aux Hébreux

Cecil N. Wright

L'épître aux Hébreux

Cecil N. Wright

INTRODUCTION

1. Contenu. Son auteur y fait référence comme une « parole d'exhortation » (13 : 22) – une expression utilisée dans Actes 13 : 15 dans un sermon ou une homélie. Et sa structure montrerait de nombreux parallèles avec un sermon à la synagogue : (a) thèse (1 : 1-4), (b) développement d'arguments dans un ordre logique, et (c) entrecoupé d'exhortations [exhorter, encourager –rd] sections (« laissez-nous »). Il est significatif que ses exhortations soient fortement fondées sur la doctrine. Les chapitres 1 :1 à 10 :18 sont principalement doctrinaux, avec des exhortations entrecoupées ; Les chapitres 10:19 à 13:17 sont principalement des exhortations, entrelacées d'instructions connexes ; et le chapitre 13 :18-25 termine le document avec des messages personnels, dont une brève exhortation (v. 22). De plus, aucune partie des Écritures saintes n'est plus remplie de typologie – type de l'Ancien Testament et antitype correspondant du Nouveau Testament.

Style. Le document a été décrit comme commençant comme un essai ou un traité (1:1-4), se poursuivant comme un sermon (jusqu'à 13:17) et se terminant comme une épître ou une lettre (13:18-25) -- au v. 22 en utilisant même le verbe *epesteila* (« J'ai écrit »), l'expression habituelle pour écrire une lettre, et dans l'AV est rendu « J'ai écrit une lettre ». Mais il se termine sans identifier son auteur ni nommer la localisation de ses adresses. Il semble cependant qu'ils se connaissaient bien (v. 19 ; 10 : 34 AV) et qu'ils connaissaient mutuellement Timothée (v. 23), converti et collaborateur de l'apôtre Paul. Il se pourrait que l'épître ait été conçue pour un lectorat plus large que ceux à qui elle avait été initialement envoyée et que son auteur ait laissé l'anonymat pour éviter son rejet en raison de préjugés à son encontre (une opinion adoptée au début), bien que les messagers qui la portaient informeraient probablement ceux à qui ils étaient les premiers. envoyé. (Voir le troisième paragraphe de la section suivante.)

3. Paternité. L'ancienne église d'Orient la considérait comme étant d'auteur paulinien. Mais ce point de vue ne doit pas toujours être adopté sans réserve ailleurs. Clément d'Alexandrie (155-215 après JC) soutenait que Paul avait écrit l'épître en hébreu et que Luc l'avait traduite en grec (car, bien que compatible en termes de sentiments avec les autres épîtres de Paul, son grec est pour l'essentiel plus raffiné et son style littéraire plus élevé et plus élevé). rhétorique que le leur) - et plus tard, Eusèbe (263-339) après JC) disant que certains croyaient que Luc l'avait traduit, et d'autres que Clément de Rome l'avait fait, lui-même croyait que ce dernier l'avait plus probablement fait parce que son style ressemblait davantage à celui de Clément. (Pourtant, aucun témoin d'un original hébreu n'a jamais été cité, et l'opinion selon laquelle il y en avait un ne repose sur aucune base historique ; en outre, il semble être un consensus parmi les experts en langues que le texte en grec ne se lit pas comme une traduction grecque.) En Occident, Tertullien (160-230 après JC) considérait que Barnabas en était l'auteur. Origène (vers 185-254 après JC), cependant, s'exprimait ainsi : « Mais je dirais que les pensées sont celles de l'apôtre, mais que la diction et la phraséologie appartiennent à quelqu'un qui a enregistré ce que l'apôtre a dit et qui a noté Si donc une église considère cette épître comme venant de Paul, qu'elle soit félicitée pour cela, car ces hommes anciens ne l'ont pas non plus livrée comme telle sans raison. l'épître, Dieu seul le sait.

Il est important de noter que personne n'a remis en question son inspiration. Et vers le milieu, et surtout vers la fin, du IV^e siècle (années 300), sa paternité était généralement acceptée comme paulinienne, sans les qualifications de Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe et d'Origène comme mentionné ci-dessus, et sans être sérieusement contestée à nouveau pour cette raison. plus de onze

cents ans, au XVIe siècle, lorsque, lors de la Réforme protestante, la question de la paternité fut rouverte.

D'autres noms qui ont été suggérés comme auteurs probables (et non comme traducteurs ou comme amanuenses) incluent Apollos, Luc, Barnabas, Sylvanas et Clément de Rome. De plus, Priscilla (avec l'aide de son mari, Aquila) a été suggérée en 1900 après JC par Harnack, un théologien allemand. (À l'exception de Clément de Rome [décédé en 97 après JC ?], il s'agissait d'amis personnels et de collègues de travail de Paul et auraient probablement reflété sa théologie. Tous sont bien sûr purement spéculatifs.)

En raison de l'incertitude quant à la paternité de certains à l'époque de la Réforme, ce document occupe une position unique dans les écritures du Nouveau Testament dans l'ordre dans lequel nous les trouvons maintenant dans la plupart des versions anglaises - le même que dans les manuscrits latins, commençant avant acceptation sans équivoque de la paternité paulinienne -- à savoir entre les épîtres définitivement pauliniennes et les épîtres dites générales. S'il avait été considéré avec certitude comme une paternité paulinienne, il aurait probablement été placé, en raison de sa longueur, après 2 Corinthiens. Cependant, dans la plupart des manuscrits grecs, cela se produit entre 2 Thessaloniens et 1 Timothée.

Certains ont cependant insisté sur le fait que le fait même que le document soit anonyme constitue une preuve présumée qu'il a été écrit par Paul, la situation historique étant ce qu'elle était. Divers « pères » de l'Église primitive ont affirmé qu'il n'y avait pas apposé son nom, de peur que son apparence n'empêche nombre de ses frères juifs de le lire et de le juger selon ses propres mérites. Et qu'il n'y en ait pas d'autre contre qui il y avait des préjugés aussi forts et généraux parmi les Juifs convertis et non convertis de cette époque, c'est un fait historique incontesté.

L'argument le plus fort contre la paternité paulinienne est peut-être que dans 2 : 1-4, l'auteur semble se placer parmi ceux à qui l'Évangile a été apporté par des hommes qui ont entendu le Seigneur et par qui il a été confirmé par miracle, alors que Paul est comme désavouant explicitement qu'il l'avait reçu de l'homme ou qu'il l'avait enseigné sauf « par révélation de Jésus-Christ » (Galates 1 : 11-12).

Mais Robert Milligan, dans l'introduction de son commentaire sur Hébreux (pp. 14-15), dans cette réponse : « L'auteur ne s'associe-t-il pas souvent à ses lecteurs dans le but de gagner plus efficacement leur cœur et d'adoucir ses propres remontrances ? Au sixième chapitre de cette même épître, l'auteur dit : « C'est pourquoi, laissant les premiers principes de la doctrine du Christ, passons à la perfection, sans reposer le fondement de la repentance des œuvres mortes et de la foi en Dieu. la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts et du jugement éternel. Et nous le ferons si Dieu le permet.

Poursuivant, il dit : « Devons-nous maintenant en déduire que l'auteur de cette épître était aussi délinquant que ceux à qui il écrivait ? Devons-nous en déduire que lui, ainsi qu'eux, avaient besoin d'être exhortés et réprimandés. pour aller à la perfection dans la connaissance chrétienne ; et que lui, ainsi que ses lecteurs, étaient réellement en danger d'apostasie en raison de sa négligence inexcusable de la parole de Dieu. L'épître elle-même n'est-elle pas une réfutation complète et parfaite ? toutes ces allégations. Mais par une figure de style commune, l'Apôtre s'associe ici à ses

lecteurs, dans le but d'adoucir ses avertissements et de se référer plus délicatement à leurs épreuves, intérêts et perspectives communs.

Enfin, Milligan dit (pp. 18-19) : « Que Luc ait pu servir d'assistant à Paul en le composant ; et que, en tant qu'homme inspiré, il ait pu, avec le consentement de Paul, avoir modifié dans une certaine mesure le style de l'Apôtre, cela est ce n'est pas du tout improbable. Mais à moins d'ignorer complètement le témoignage des Pères chrétiens, nous sommes contraints de croire que Paul lui-même est le véritable auteur de cette épître.

4. Destination. Bien qu'il n'y ait aucune indication quant à la destination géographique du document (certains ont plaidé pour Jérusalem, d'autres pour Rome ou pour Alexandrie, même si ce n'était peut-être ni l'un ni l'autre), il semble avoir été conçu principalement pour les chrétiens juifs en danger, non seulement de rétrogradation (2 :1 ; 4 :1) mais aussi d'apostasie pure et simple (6 :4-6 ; 10 :26-29). Il n'y a aucun sujet de controverse évoqué avec les païens ou les chrétiens païens, et pas même une mention des païens en tant que tels (cf. 2:16), mais un grave danger soit de devenir irréli­gieux, soit de revenir au judaïsme -- ce dernier principalement -- d'où une forte insistance sur la supériorité du christianisme sur le judaïsme et du Christ sur tous les êtres créés au ciel ou sur terre.

La teneur générale du document -- (a) utilisation occasionnelle de termes philosophiques hellénistiques et (b) toutes les citations de l'Ancien Testament ne provenant pas du texte hébreu, mais de la traduction grecque de la LXX), utilisées par les juifs hellénistique et les grecs- chrétiens parlant - peut indiquer que les destinataires ont été dans un environnement de judaïsme hellénistique plutôt que celui de Jérusalem ou de Palestine. Mais ce n'est pas concluant. En effet, Paul aurait cité à la fois le texte hébreu et la LXX dans les épîtres portant son nom et adressées aux croyants juifs et païens du monde hellénistique. Et à Jérusalem même, Pilate a placé une suscription sur la croix du Christ non seulement en hébreu mais aussi en latin et en grec (hellénistique) (Luc 23 :38, AV ; Jean 19 :20). Ainsi, le texte de l'épître aux Hébreux ne fournit en réalité aucun indice véritable sur le lieu précis de ses destinataires.

Dans la version King James, le titre du document se lit comme suit : « L'épître de Paul, l'apôtre aux Hébreux », et le terme « Hébreux » à l'époque du document faisait généralement, mais pas toujours, référence aux Juifs palestiniens. Ce titre repose cependant sur des manuscrits tardifs et ne fait pas autorité. Pourtant, le titre des manuscrits les plus anciens, dit simplement « Aux Hébreux », n'est pas différent quant aux destinataires. Et, bien qu'il ne fasse probablement pas non plus partie du document original, il a été ajouté à une date très précoce – et indique très probablement une très ancienne croyance selon laquelle il a été écrit aux Juifs vivant en Palestine.

Il est vrai que Paul parlait de lui-même comme d'un « Hébreu de l'hébreu » (Philippiens 3 : 5), bien qu'il soit citoyen de Tarse, une ville de Cilicie (Actes 21 : 39). Mais il fut aussi « élevé dans cette ville [Jérusalem], aux pieds de Gamaliel, instruit selon les règles strictes de la loi de nos pères » (Actes 22 : 3). C'est apparemment ce dernier qui lui a permis de se qualifier d'Hébreu.

5. Moment de rédaction. Il n'y a pas non plus de preuve sûre dans le texte à ce sujet. La dernière fois possible aurait été le début des années 90 après JC, car il est cité par Clément de Rome vers 95 ou 96 après JC. Mais il n'y a aucune preuve qui milite contre le fait qu'il ait été écrit au moins

aussi tôt que dans la décennie précédant la destruction. de Jérusalem en 70 après JC – ce qui pourrait très bien être « le jour approchant » de 10h25, comme l'a soutenu un nombre respectable d'érudits. Et les textes de 8 :4 et 10 :11 semblent indiquer que les sacrifices quotidiens étaient encore offerts, ce qui n'était pas le cas après la destruction de Jérusalem et de son temple. (Voir aussi le paragraphe suivant.)

6. Lieu d'écriture. Certains ont pris 13:24 ("Ils d'Italie vous saluent") pour indiquer que l'auteur se trouvait hors d'Italie parmi des compagnons italiens qui envoyaient leurs salutations à une communauté quelque part en Italie - ce qui ferait de Rome la destination la plus probable du document. . Mais cela ne suit pas nécessairement. Le passage pourrait tout aussi bien signifier que l'auteur était en Italie, écrivant à une communauté ailleurs et que les Italiens mentionnés étaient des résidents locaux envoyant leurs salutations aux lecteurs. Dans le cas où Paul en serait l'auteur, il est fort probable que ce texte ait été écrit depuis Rome peu après sa libération de son premier emprisonnement, vers 63 après JC.

7. Pertinence. Bien qu'écrit à un groupe local particulier de chrétiens à un moment particulier de l'histoire, le document est d'une pertinence perpétuelle pour tous les chrétiens -- à la fois pour l'édification et l'exhortation -- dans la mesure où la nature humaine ne change pas et que des dangers similaires attendent les chrétiens de chaque génération. -- notre génération ne fait en aucun cas exception. Fournissant l'une des études les plus riches sur les Écritures saintes, il a été dit qu'«aucun livre de la Bible n'est plus complètement reconnu par le consentement universel comme donnant une vision divine de l'Évangile, pleine de leçons pour tous les temps». Et cette valeur ne dépend pas de l'endroit où ils ont été écrits, par qui ils ont écrit ou à qui ils ont été envoyés à l'origine, et si nous pouvons ou non vérifier lesdites données à notre entière satisfaction.

Aperçu

1. Dieu, ayant parlé à plusieurs reprises et de bien des manières aux pères par les prophètes, dans ces derniers jours nous a parlé par un Fils -- un plus grand Messager (sous-entendu) -- une comparaison entre ALORS et MAINTENANT (vs .1-2).

2. Ce Fils (a) Dieu a désigné héritier de toutes choses ; (b) à travers lui, il a créé les mondes (aionas, âges) ; (c) il est le rayonnement de la gloire de Dieu et la ressemblance exacte de son être, (d) et soutient toutes choses par sa parole puissante ; (e) après avoir fait de la purification des péchés [une fonction sacerdotale], il s'assit à la droite de la Majesté là-haut [indiquant la royauté, partageant la souveraineté de l'univers], (f) devenant bien meilleur que les anges l'ont dit explicitement, ont hérité d'un nom plus excellent qu'eux (cette pensée développée dans le reste du chapitre 1 [Cf. Philippiens 2:5-11] et ses implications discutées au chapitre 2) (v. 2b-4).

REMARQUE : Le « fils » par lequel Dieu a maintenant parlé est le « Seigneur » (2 :4), « Jésus » (2 :9). L'« Apôtre et Grand Prêtre de notre confession » (3 :1) et « Christ » (3 :6). Ces éléments et ceux ci-dessus seront développés au fur et à mesure de l'avancée du texte.

II. FILS PLUS GRAND QUE LES ANGES (1:5 - 2:18).

1. Faits appuyant cette affirmation (1 : 5-14) : (a) Dieu n'a dit à aucun ange : « Tu es mon Fils » (v. 5) ; (b) Lorsque le Fils est venu au monde, les anges ont ordonné de l'adorer (v.6) ; (c) Dieu fait de ses anges des esprits (et non de la chair) et de ses ministres (les anges) une flamme de feu (peut-être dans le sens où Dieu est un feu dévorant, 12 :29) (v.7) -- qui, exalté et Aussi puissants qu'ils soient, adorez néanmoins le Fils (ce qui semble être l'implication) ; (d) Le Fils appelé Dieu a un royaume éternel et est oint d'huile de joie au-dessus de ses « compagnons » (au-dessus de tous les autres rois, faisant de lui « le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois », Apocalypse 17 :14) (contre 8-9); (e) Le Fils a été appelé Seigneur et a participé à la création de l'univers, qui périra, sera changé, mais il restera le même et ses années ne manqueront pas (v. 10-12) ; (f) Aucun ange n'a jamais dit à un ange, comme le Fils, « Assieds-toi à ma droite » (v. 13 ; cf. Actes 2 : 34-36) ; (g) Les anges sont tous des esprits au service (et non des dirigeants), envoyés pour servir les héritiers du salut (v. 14).

2. Implications impliquées dans ladite affirmation (2 : 1-18) : (a) Nécessité de prendre le message prononcé par le Fils encore plus au sérieux que celui prononcé par les anges (comme l'était la loi de Moïse, Actes 7 :53 ; Galates 3 :19) (vs.1-4); (b) Le monde à venir n'a pas été soumis aux anges, mais à l'homme dans la personne de Jésus, son Fils, participant à la chair et au sang (non pas de la nature des anges, et non pour aider les anges) afin d'être capable de mourir pour ses frères (les êtres humains, avec lesquels il s'identifiait), de vaincre la mort et de les délivrer de son esclavage, devenant leur Souverain Sacrificateur et faisant la propitiation pour leurs péchés (v. 6-18).

III. FILS PLUS GRAND QUE MOÏSE

(APÔTRE DE DIEU EN ISRAËL ET UN TYPE DE CHRIST) (3:1 - 4:13)

1. Fait de grandeur supérieure (1:1-6) : (a) A participé à la construction de la maison de Dieu (Israël), ce que Moïse n'a pas fait (v. 1-4) ; (b) Moïse était un serviteur fidèle dans la maison de Dieu, mais Christ en tant que Fils au-dessus de la maison de Dieu -- "de qui sommes-nous la maison, si nous retenons ferme notre audace et la gloire de notre espérance jusqu'à la fin" (v. 5-6).

2. Exhortations pour répondre aux qualifications nécessaires pour constituer la Maison de Dieu (3 :7 - 4 :13) ; (a) « N'endurcissez pas vos cœurs, comme lors de la provocation... dans le désert » (3 :7-19) ; (b) « Craignons » de ne pas tenir la promesse d'entrer dans le repos de Dieu pour son peuple » (4 : 1-11) – car nous ne pouvons pas tromper celui avec qui nous avons affaire (v. 12-13).

IV. FILS PLUS GRAND QUE AARON

(Grand Prêtre d'Israël et un type de Christ) (4:14 - 6:20).

1. Les plus grandes qualifications de Christ (4 :14 - 5 :14) ; (a) Passé "à travers les cieux", avec un accès immédiat à Dieu, mais peut être "touché par les sentiments de nos infirmités", parce qu'il avait été "tenté comme nous, mais sans péché" ; c'est pourquoi nous devons « nous approcher avec audace du trône de la grâce, afin de recevoir miséricorde et de trouver la grâce pour nous secourir en cas de besoin » (4 : 14-16) ; (b) Qualifications d'un grand prêtre prises parmi les hommes (5 : 1-4) ; (c) Les qualifications supérieures de Christ, notamment le fait d'être prêtre pour toujours selon

l'ordre de Melchisédek (5 : 5-10) – difficiles à discuter parce que les lecteurs étaient devenus « sourds d'ouïe » (v. 11-14).

2. Exhortations basées sur la condition précaire des lecteurs (6 : 1-20) ; (a) Abandonner les premiers principes et aller vers la perfection (maturité spirituelle) (v. 1-3) ; (b) Pour éviter l'apostasie et sa condamnation certaine (v. 4-8) ; (c) Ne pas être « paresseux, mais imiter ceux qui, par la foi et la patience (makromimetai, longanimité), héritent des promesses » (v. 9-12) ; (d) Être assuré, comme Abraham, par le immuabilité du conseil de Dieu, afin d'avoir « un fort encouragement » et une espérance inébranlable comme « ancre de l'âme », dépassant le « voile », où Jésus est entré pour nous en tant que précurseur, « étant devenu grand prêtre pour toujours ». selon l'ordre de Melchisédek » (v. 13-20).

V. SUPÉRIORITÉ DE LA PRÊTRISE DE MELCHIZÉDEK SUR AARONIC

(LEVITICAL) PRÊTRISE (7 : 1-28).

1. Les façons dont Melchisédek était différent et supérieur (v. 1-25) ; (a) Melchisédek, à la fois roi et prêtre (vrai pour Christ également, mais pas pour Aaron) (v. 1-2) ; (b) Son sacerdoce n'est pas héréditaire et n'a pas de début de jours ou de fin de vie enregistré, il "demeure continuellement prêtre" pour ainsi dire (vrai aussi pour Christ, mais pas pour Aaron) (v. 3); (c) Il était plus grand qu'Abraham, le bénissant (« le moins est béni du meilleur ») et recevant la dîme de lui, de sorte que, pour ainsi dire, Lévi (un arrière-petit-fils d'Abraham et père des prêtres d'Israël) lui paya la dîme par l'intermédiaire d'Abraham, car il était encore dans les reins de ce dernier (v. 4-10).

2. Imperfection du sacerdoce lévitique sous lequel la loi (de Moïse) avait été reçue (v. 11-14) : (a) Vu dans la nécessité d'un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédek, et non selon l'ordre d'Aaron (v. 11); Vu dans un changement de la loi, pour permettre à un prêtre de sortir de la tribu de Juda, dont Moïse n'a rien dit concernant les prêtres (v. 12-14).

3. Supériorité du Sacerdoce du Christ après l'Ordre de Melchisédek (v. 15-28) : (a) Créé, non pas selon la loi d'un commandement charnel, mais selon la puissance d'une vie sans fin (akataloutou, indestructible) (vs. 15-17); (b) Apporté une meilleure espérance que la loi qui avait été annulée, par laquelle nous nous rapprochons de Dieu (v. 18-19) ; (c) Fait avec un serment alors que le sacerdoce lévitique ne l'était pas, et Jésus en tant que prêtre est devenu « le garant d'une meilleure alliance » (v. 20-22) ; (d) Fournit un sacerdoce immuable, de sorte que le prêtre, après le nouvel ordre, puisse sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, alors que les prêtres lévitiques ne le pouvaient pas, parce qu'ils étaient eux-mêmes empêchés par la mort de continuer (v. 23). -25); (e) Prouvé et illustré par le caractère pur et impeccable du Christ et par la perfection de son offrande unique pour les péchés du monde (v. 26-28).

VI. SUPÉRIORITÉ DU MINISTÈRE HAUT-PRÊTRE DU FILS

(AVEC DES IMAGES EMPRUNTES AU RITUEL DU GRAND JOUR DE L'EXPIATION) (8 : 1-18).

1. Dans un Tabernacle supérieur (Céleste) (8 : 1-5).

2. Sous une alliance nouvelle et meilleure (8 : 6-13).

3. Élaborations sur ce qui précède (9 :1-28) : (a) Nature et limites de la première alliance et de ses ordonnances (9 :1-10) ; (b) Un sacrifice plus grand et plus efficace sous la Nouvelle Alliance (9 :11-14) ; (c) Christ, et non Moïse, le Médiateur de la Nouvelle Alliance (9 :15-22) ; (d) Christ lui-même, et non des animaux, le sacrifice parfait sous la Nouvelle Alliance (9 : 23-28).

4. Réalité (antitype) actuelle contre ombre (type) Auparavant (10 : 1-18) : (a) Le système lévitique (sous la loi de Moïse) ne contenait qu'une ombre de bonnes choses à venir, et n'était pas pleinement efficace (vs. 1-4); (b) Christ, le sacrifice final, représente la réalité suprême annoncée, et le sacrifice de lui-même est complètement efficace (v. 5-18).

VII. SECTION HORTATOIRE ET PRATIQUE BASÉE SUR CE QUI PRÉCÈDE(10h19 - 13h17).

1. Exhortation de se rapprocher de Dieu par Christ et de ne pas apostasier (10 : 19-39) : (a) Approchez-vous avec un cœur sincère dans la plénitude de la foi (v. 19-22) ; (b) Retenons fermement la confession de notre foi (v. 23) ; (c) Considérez-vous les uns les autres pour vous inciter à l'amour et aux bonnes œuvres, sans abandonner le rassemblement (v. 24-25) ; (d) Si nous « péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité », nous encourageons avec certitude la vengeance de Dieu (v. 26-31) ; (e) Mais souvenez-vous de vos anciens jours, après avoir été éclairés, comment vous souffrez et sacrifiez, et veillez à ne pas perdre votre récompense, en persévérant dans votre foi pour le salut de l'âme plutôt que de sombrer dans la perdition (v. 32-39).

2. La foi des héros du passé citée comme exemples à imiter (11 :1-40) ; (a) Nature de la foi (v. 1-3) ; (b) Exemples d'antédiluviens : Abel (v.4), Enoch (v.5-6), Noé (v.7), (c) La foi d'Abraham, Isaac, Jacob, Sarah et Joseph (v.8- 22); (d) La foi de Moïse et des Israélites, ainsi que de Rahab (v. 23-31) ; (e) Autres exemples de foi (v. 32-40).

3. L'exemple de Jésus (12 :1-3) : (a) Entourés d'une nuée de témoins comme celle-ci, courons avec patience (hupomones, fermeté, persévérance) la course qui nous est ouverte (v.1) ; (b) Faites-le en regardant (aphorontes, détourner le regard) vers Jésus, l'auteur (archégon, chef en chef, pionnier) et perfectionneur de notre foi, afin que vous ne vous lassiez pas et ne vous évanouissiez pas dans vos âmes (v. 2-3) ; (c) les difficultés et les épreuves de la vie chrétienne sont conçues avec bienveillance comme discipline pour façonner notre caractère (v. 4-11).

4. Exhortation supplémentaire à persévérer (12 :12-29) ; (a) Sur la base de ce qui précède (v. 12-17) ; (b) **BASÉ ÉGALEMENT SUR L'ÉNORME SUPÉRIORITÉ DE NOTRE EXPÉRIENCE DE VENIR À DIEU AU MONT DE SION DANS LA JÉRUSALEM CÉLESTE PAR LE CHRIST SUR CELLE DE VENIR À DIEU AU MONT SINAI SUR TERRE SOUS MOÏSE** (v. 18-29).

5. Exhortation aux devoirs de la vie chrétienne (13, 1-17) ; (a) Les devoirs sociaux – l'amour fraternel, l'hospitalité, le souvenir de ceux qui sont liés, le mariage honoré et l'immoralité évitée, l'absence de l'amour de l'argent, le contentement de ce que nous avons (v. 1-6) ; (b) Devoirs religieux - se souvenir des anciens dirigeants (peut-être maintenant morts) et imiter leur foi (parce que Jésus est toujours le même et attend de nous ce qu'il attendait d'eux), éviter de se laisser

emporter par des enseignements divers et étranges, être établi avec grâce (à travers le Christ, même si cela apporte l'opprobre) et non avec le ritualisme juif, par le Christ offrez continuellement des louanges à Dieu, faites le bien et partagez ce que vous avez, obéissez à ceux qui vous gouvernent (tois hegoumenoï humon, les dirigeants d'entre vous) -- vos dirigeants actuels (v. 7-17).

VIII. CONCLUSION ÉPISTOLAIRE (13 : 18-25).

1. Requête de l'écrivain -- pour la prière des lecteurs, afin qu'il leur soit rétabli le plus tôt (v. 18-19).
2. Bénédiction (v. 20-21).
3. Messages personnels (v. 22-23) : (a) Exhortation à « supporter la parole d'exhortation » que l'écrivain venait d'écrire (v. 22) ; (b) L'information selon laquelle « notre frère Timothée a été mis en liberté », l'auteur exprimant l'espoir de les voir bientôt avec lui (v. 23) ; (c) Demander aux lecteurs de saluer leurs dirigeants et tous les saints – vraisemblablement pour lui (v. 24a) ; (d) Ceux de (apo, de, ou de) l'Italie (qui sont vraisemblablement avec l'écrivain) saluent les lecteurs (v. 24b).
4. Bénédiction finale (v.25).

Anges - Ses ministres Chapitre 1 : 7 (extrait du Psaume 104 : 4)

Traductions :

Psaume 104:4 "Qui fait de ses anges des esprits, de ses ministres une flamme de feu" - avec "serviteurs" comme lecture alternative pour "anges" (NKJ V).

"Qui fait des vents ses messagers ; des flammes de feu son ministre" -- avec "ses vents d'anges" comme lecture alternative pour "les vents ses messagers" (American Standard Version).

Hébreux 1:7: "Et des anges, Il dit : 'Qui fait de ses anges des esprits Et de Ses ministres une flamme de feu" (New King James Version).

"Et des anges il dit : Qui fait de ses anges des vents, Et de son ministre une flamme de feu" (American Standard Version).

Paraphrases et/ou commentaires :

James Macknight, Les épîtres apostoliques : « Qui a fait de ses anges des substances spirituelles et de ses ministres une flamme de feu ; -- c'est-à-dire que la plus grande chose dite à propos des anges est qu'ils sont des êtres non obstrués par la chair, qui servent Dieu avec le plus grand soin. activité."

Neil R. Lightfoot, Jesus Christ Today : « Mais une autre interprétation de l'hébreu [du Psaume 1 :4 :4 dans la version standard américaine] est possible : au lieu de créer des vents, ses messagers font des vents à ses messagers (ou anges). est la traduction de la Septante, qui est suivie par l'auteur [des Hébreux], montrant que Dieu est capable de faire avec les anges tout ce qu'il désire. Il peut les changer en vents ou en flammes de feu, à leur plus haut niveau. de simples serviteurs. Ils n'ont ni volonté ni règle propres.* Ils ne donnent pas d'ordres, ils leur obéissent.

* Ils n'ont pas de volonté propre, sauf celle d'obéir ou de désobéir à Dieu, comme c'est le cas des chrétiens. Mais ils peuvent pécher, et certains l'ont fait (2 Pierre 2 :4 ; Jude 6). -- CNW

Commentaire biblique de Cambridge: "Citation : Psaume 104 : 4. À l'origine une déclaration à propos de Dieu : 'Celui qui fait des vents ses anges [c'est-à-dire ses messagers], et des flammes ardentes ses serviteurs [ministres]' (CT). Notre auteur inverse le sens -- peut-être à la suite de l'auteur de 2 Esdras 8 :22, qui fait de même – ce qui signifie que les anges accomplissent les tâches de Dieu dans le monde de la nature.

Commentaires du Nouveau Testament de Tyndale: « La traduction de l'hébreu [du Psaume 104 :4] pourrait être « Dieu fait des vents ses messagers et des flammes de feu ses serviteurs ». La LXX, qui est suivie par l'auteur, dit : « Il fait de ses anges des vents et de ses serviteurs une flamme de feu ». [...] Certains ont suggéré que Dieu revêt souvent les anges « du vêtement changeant des phénomènes », les transformant, pour ainsi dire, en vents et en flammes. Il est préférable de prendre les anges comme des messagers de Dieu revêtus des pouvoirs de Dieu pour accomplir sa volonté. dans le domaine de la nature, pour y parvenir, ils sont autorisés à coopérer avec les vents de tempête et les flammes du feu comme ils l'ont fait sur le mont Sinaï. Mais, aussi important que soit leur service et aussi parfait que soit son accomplissement, ils restent les messagers et les serviteurs. de Dieu. Le Fils, au contraire, est adressé par le Père non pas comme un messager mais comme Dieu, qui occupe un trône éternel, et comme Souverain, qui gouverne son royaume avec justice.

AT Robertson, *Word Pictures in the New Testament* : "Luneman soutient que l'hébreu ici est mal rendu et signifie que Dieu fait des vents ses messagers (et non des anges) et du feu flamboyant ses serviteurs. Tout cela est tout à fait vrai [qu'il fait ainsi], mais ce n'est pas le but de ce passage. Les prédicateurs aussi sont parfois comme une tempête de vent ou un incendie.

REMARQUE : Dans la figure de style appelée métaphore, la comparaison n'est pas énoncée par « comme » ou « comme », mais par la réalité, comme dans la déclaration du poète : « Mon amour est une rose rouge, rouge » ou dans Hébreux 12. :29, "Notre Dieu est un feu dévorant." En fait, Robertson représente Hébreux 1 : 7 comme une déclaration métaphorique.

Commentaire homilétique du prédicateur : « La force de ce passage réside dans la vivacité avec laquelle il présente la pensée du Très-Haut servi par des anges qui « à sa vitesse », infatigables comme le vent, subtils comme le feu. (En fait, une autre représentation du passage comme métaphorique.)

Testament grec de l'exposant: "L'écrivain [de Hébreux] accepte la traduction LXX [du Psaume 104 : 4] et elle répond à son objectif de montrer que la fonction caractéristique des anges est le service, et que leur forme et leur apparence dépendent de la volonté de Dieu. la vision juive actuelle. »

R. Milligan, *Épître aux Hébreux* : « Mais quelle est la signification du mot pneumata dans la première clause ? Cela signifie-t-il les esprits, comme dans notre version commune [Version King James], ou signifie-t-il les vents, comme certains l'ont prétendu. ? Cela doit être déterminé par la portée du passage, qui n'est évidemment pas de dégrader, mais d'exalter les anges autant que possible, en vue d'exalter le Fils encore plus haut par comparaison.

« Dire donc que Dieu rend ses anges aussi forts que les vents et les tempêtes irrésistibles serait en parfaite harmonie avec le dessein de l'Apôtre ; et aussi avec la portée et la construction de la clause suivante dans laquelle les ministres de Dieu sont comparés, non seulement avec feu, mais avec une flamme de feu. [Ce serait comprendre le passage métaphoriquement – CNW] Mais dans ce cas, bien que le mot ruach ait pu être utilisé en hébreu [et l'était], il aurait très probablement été rendu par le grec anemos, comme dans Ex. 10 : 13, 19 ; 14 : 21, etc., et non par pneuma, dont le sens actuel dans la littérature classique et sacrée est rarement, voire jamais, le souffle. il désigne un vent ou une tempête violente, à moins qu'il ne soit utilisé au sens figuré, comme dans Ex.15.8, 10, pour le souffle de Jéhovah.

« Le mot esprit tel qu'il est donné dans notre version anglaise est donc bien plus en harmonie avec le contexte et l'usage général. Dans toute la Bible, le mot esprit est souvent en antithèse avec le mot chair ; ce dernier étant utilisé symboliquement pour tout ce qui est faible, fragile, dépravé et corruptible ; et le premier, de la même manière, pour ce qui est fort, pur et incorruptible... D'aucune autre manière, notre auteur ne pourrait donc exalter efficacement les anges dans son estime. frères hébreux qu'en les appelant des esprits, c'est-à-dire des êtres « qui excellent en force » et qui sont entièrement débarrassés de toutes les faiblesses, impuretés et imperfections de la chair. »

« Ceci aussi correspond bien à l'histoire de ces pures intelligences célestes, pour autant qu'elle est donnée dans les Saintes Écritures. Elles ont toujours servi de ministres de Dieu (leitourgoi), devant lesquels les ennemis de Jéhovah ont souvent fondu comme de la cire. ou du chaume devant une flamme de feu. Ceci est abondamment prouvé et illustré par le renversement de Sodome et de Gomorrhe (Gen. XIX.1-26) ; le châtement des Israélites sous David (2 Sam.xxiv.15-17) ; la déconfiture des armées de Benhadad, roi de Syrie (2 Rois VI.8-23) et le renversement de l'armée de Sennachérib (2 Rois XIX. 35)."

Remarques finales :

Le lecteur peut voir qu'Hébreux 1 : 7 présente un problème de traduction. Il est représenté dans les différences entre les textes de la New King James Version (ainsi que de l'ancienne KJV) et de l'American Standard Version, et par des lectures alternatives dans leurs marges. Mais il s'agit avant tout de savoir si pneumata doit être traduit par « esprits » ou « vents ».

S'ils sont traduits par « vents », alors « vents » et « feu » sont plus susceptibles d'être compris métaphoriquement, selon un bon nombre de commentateurs. S'il est traduit par « esprits », comme dans les versions King James, le « feu » est encore plus susceptible d'être compris métaphoriquement.

Macknight et Milligan sont d'accord et tous deux sont en harmonie avec le rendu textuel de King James et New King James. Mais Milligan prend la peine d'argumenter longuement en faveur de cette interprétation et présente ce qui, aux yeux de cet auteur, est un argument convaincant.

Cela explique la formulation de II, I, (c) dans son aperçu de l'épître aux Hébreux comme suit : « Dieu fait de ses anges des esprits (et non de la chair), et de ses ministres (les anges) une flamme de feu (peut-être dans le sens où Dieu est un feu dévorant, 12:29)" -- c'est-à-dire métaphoriquement.

Monde à Venir Chapitre 2:5, 9

1. HÉBREUX 2 : 5 : "Car ce n'est pas aux anges qu'il a soumis le monde à venir dont nous parlons."

Dans nos versions anglaises courantes du Nouveau Testament, il y a quatre mots différents traduits par « monde » (aion, âge, 38 fois ; ge, terre, 1 fois ; kosmos, faisant généralement référence à l'univers, 186 fois ; et oikoumene, faisant référence à la terre habitable ou habitée, 14 fois). Ce dernier est le mot pour « monde » dans le texte ci-dessus. Il apparaît 15 fois dans le Nouveau Testament, traduit par « monde » dans Matthieu ; 24h14 ; Luc 2:1 ; 4:5 ; Actes 11 :28 ; 17:6,31 ; 19h27 ; 24:5 ; Rom.10:18 ; Hébr. 1:6 (ci-dessus) ; 2:5 ; Apocalypse 3:10 ; 12:9 ; 16:14, et traduit par « terre » dans Luc. 21h26.

À l'exception peut-être du « monde à venir » dans le texte ci-dessus, toutes les références concernent notre terre actuelle ou, au sens figuré, ses habitants, comme on peut le constater en examinant chaque passage. Mais il n'y a pas d'accord complet parmi les commentateurs quant à la signification du « monde à venir » (ten oikoumen ten mellousan, la terre habitée à venir, 2 : 5), qui n'est pas la même expression en grec que « le monde à venir ». en 6:5 (mellontos aionos, un âge à venir). Notez ce qui suit :

1. Le Cambridge Bible Commentary : « le monde à venir : le monde céleste, qui est en un sens le thème de toute la lettre. »

2. BW Johnson, Nouveau Testament populaire avec notes : « Littéralement, « la terre habitée du futur ». La dispensation juive était appelée par les Juifs « le monde actuel ». Une dispensation qui suivrait ce serait le monde à venir. La référence est plutôt aux âges évangéliques futurs qu'au monde éternel. »

OBSERVATIONS PERSONNELLES : Que la conclusion de Johnson soit correcte ou non, le raisonnement par lequel il y parvient n'est pas concluant. Cela pourrait ou non être correct en référence à Matthieu 12 :32, « ni dans ce monde, ni dans celui à venir » (oute en touto to aioni oute en mellonti), prononcé alors que le Christ était encore vivant et avant le L'ère juive était terminée. Mais dans Eph. 1:21, écrit après la fin de l'ère juive et après que l'ère évangélique lui ait déjà succédé, "non seulement dans ce monde, mais aussi dans celui à venir" (ou monon en to aioni touto alla kai en to mellonti), cela signifie évidemment non seulement dans la dispensation chrétienne actuelle sur terre, mais aussi dans l'ère éternelle à venir.

Et Jésus lui-même (Marc 10 :30 ; Luc 18 :30), avant la fin de l'ère juive, a promis à ses apôtres certaines bénédictions « maintenant, en ce temps-ci... et dans le monde à venir, la vie éternelle » (nun en à kairo . kai en à aioni à erchomeno zoen aionion) - faisant évidemment référence aux bénédictions de leur vie sur terre et à la vie éternelle dans le monde éternel à venir.

De plus, dans Luc 20 : 34-36, Jésus dit : « Les fils de ce monde (ainos touto, cet âge) se marient et sont donnés en mariage ; mais ceux qui sont jugés dignes d'accéder à ce monde (ainos ekainou, celui-là) âge), et la résurrection d'entre les morts, ne se marient pas et ne sont pas donnés en mariage : car ils ne peuvent plus mourir, car ils sont égaux aux anges et sont fils de Dieu, étant fils

de la résurrection. Il est clair que cela ne fait pas référence à l'époque juive comme « ce monde » et à la dispensation chrétienne sur terre comme « ce monde-là ».

Il semblerait donc que la conclusion de Johnson, qu'elle soit correcte ou non, n'est pas suffisamment étayée par sa prémisse.)

3. Thomas Hewitt, Tyndale Commentaires : « Certains ont compris que le monde à venir, he oikoumene he mellousa, avait la même signification que dans le verset : « Néanmoins, selon sa promesse, nous recherchons de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où habite la justice » (2 Pierre 3 : 13). Dans 6 : 5, l'expression apparaît à nouveau, mais au lieu de oikoumene (la terre habitée), aion (âge) est utilisé très probablement dans la même étendue de sens que « ». à la fin de ces jours » (1 : 2, RV). De tels termes ont des significations étendues, englobant toute l'activité divine visant à réaliser le salut de l'homme. Calvin remarque que « le monde à venir n'est pas celui que nous espérons. car après la résurrection, mais ce qui a commencé au début du Royaume du Christ, mais cela trouvera sans aucun doute son plein accomplissement dans notre rédemption finale. Quel que soit le sens appliqué à l'expression, elle n'est pas soumise aux anges ; elle déclare simplement que le nouvel ordre ne sera alors soumis qu'à Christ, le Fils de l'homme. »

4. James Macknight, Épîtres apostoliques : « La dispensation évangélique est appelée ainos milloutos, le siècle à venir, Hébreux 6 : 5, mais jamais oikoumene millousan, le monde habitable à venir. L'expression, si je ne me trompe, signifie le monde céleste. pays promis à Abraham et à sa postérité spirituelle. C'est pourquoi, comme oikoumene, le monde, Luc 2:1, et ailleurs, par une figure de style habituelle, signifie les habitants du monde, l'expression oikoumene millousan peut très bien signifier les habitants. du monde à venir, appelés [dans] Hébreux 1 : 14 « Ceux qui hériteront du salut. »

5. Robert Milligan, Épître aux Hébreux : « Le monde à venir (he oikoumene he mellousa) signifie non pas le siècle à venir (ho aion ho mellon) comme dans Matthieu 12 : 39, etc., mais le monde habitable sous le règne et gouvernement du Messie (ch.1 : 6). C'est le monde dans lequel nous vivons actuellement ; et dans lequel, lorsqu'il aura été purifié du péché [c'est nous qui soulignons], les rachetés vivront pour toujours. il a été créé pour la première fois (Genèse 1 : 28-31) ; et il appartient toujours à l'homme par le décret immuable de Jéhovah.

OBSERVATIONS PERSONNELLES : Le commentaire de Milligan fait en sorte que la terre habitée embrasse à la fois les mondes (âges) présents et futurs sous le règne du Messie, et semble avoir de nombreux avantages.

Le temps viendra où le premier ciel et la première terre (la terre avec son étendue environnante appelée ciel, également appelé cieux) disparaîtront mais seront remplacés par un nouveau ciel et une nouvelle terre comme un continuum où habite la justice (2 Pi. 3 :12-13 ; Apocalypse 20 :11 ; 21 :1-2), avec une ville, la nouvelle Jérusalem, descendue du ciel d'auprès de Dieu (Apocalypse 21 :10-11), habitée par ceux dont les noms sont écrit dans le livre de vie de l'Agneau (Apocalypse 21 : 24-27).

De plus, depuis sa résurrection et son ascension, Christ a eu toute autorité dans le ciel et sur la terre (Matthieu 28 : 19), et il régnera dans les deux jusqu'à ce que tous les ennemis aient été mis sous

ses pieds (Actes 2 : 33-35), le dernier dont sera la mort, et lors de sa destruction (voir Apocalypse 20 : 13-14) et à la fin de la terre actuelle, il remettra le royaume au Père, lui devenant soumis (1 Cor. 15 : 20- 28) -- évidemment, cependant, bien que subordonné, étant co-régent pour toujours et à jamais (voir Hébreux 1 :8 ; Ésaïe 9 :6-7 ; Dan. 2 :44 ; Apocalypse 22 :1-5). Remarque : Faut-il insister sur le fait que les trois premiers de ces passages n'embrassent pas nécessairement l'éternité, c'est certainement le cas d'Apocalypse 22 : 1-5, pendant lequel il doit y avoir « le trône de Dieu et de l'Agneau » -- dans le « la Jérusalem céleste » (Hébreux 12 :22) vient sur la « nouvelle terre » (Apocalypse 21 :1-2, 10) – le ciel et la terre ne font plus qu'un, pour ainsi dire.

II. HÉBREUX 2 : 9 : "(a) Mais nous voyons celui qui a été rendu un peu inférieur aux anges, Jésus, -- (b) à cause des souffrances de la mort, couronné de gloire et d'honneur, -- (c) que par la grâce de Dieu, il devrait goûter la mort pour tout homme. »

Ceci (de l'ASV) est aussi proche que possible d'un rendu littéral de l'original, et pour représenter et mettre en évidence l'original grammaticalement, nous avons introduit ses trois composants principaux avec (a), (b) et (c) et les avons séparés par tirets.

Cela montre clairement que (b) et (c) sont également liés à (a), et que (b) ou (c) pourraient être omis sans faire violence à la structure grammaticale de la phrase. Pourtant, cela ne veut pas dire que l'auteur voulait impressionner tout le monde. Il devient également évident que (b) se rapporte plus étroitement, du point de vue de la pensée, au v.8 précédent, et (c) plus étroitement aux vs.10-18 suivants ; et cela explique probablement l'ordre de mention contraire à l'ordre d'occurrence.

Diverses traductions ont cherché à améliorer la communication de la pensée en paraphrasant, certaines plus que d'autres – mais non sans brouiller dans une certaine mesure les connexions de pensée précises que nous venons de mentionner. Les exemples suivants sont proposés, avec des degrés croissants de paraphrase, et le lecteur jugera s'ils présentent une amélioration globale pour lui, et dans quelle mesure.

VNI: "mais nous voyons Jésus, qui a été fait un peu inférieur aux anges, maintenant couronné de gloire et d'honneur parce qu'il a souffert la mort, afin que par la grâce de Dieu il goûte la mort pour tous."

NAB: "Mais nous voyons Jésus couronné de gloire et d'honneur parce qu'il a souffert la mort : Jésus, qui a été fait un peu plus bas que les anges, afin que, par la gracieuse volonté de Dieu, il goûte la mort pour le bien de tous les hommes."

Barclay: "Ce que nous voyons, c'est Jésus. Pendant une courte période, il a été rendu inférieur aux anges. Mais maintenant nous le voyons couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a subie, car c'était le dessein gracieux de Dieu que Jésus soit expérimenté la mort pour tous. »

Phillips: "Ce que nous voyons en réalité, c'est Jésus, après avoir été rendu temporairement inférieur aux anges (et donc soumis à la douleur et à la mort), afin qu'il goûte, par la grâce de Dieu, la mort pour tout homme, désormais couronné de gloire et d'honneur. " (Phillips fait un excellent travail de réorganisation selon l'ordre d'occurrence, mais ce faisant, il brouille les liens de pensée précis mentionnés ci-dessus.)

Mot... Diviser l'âme et l'esprit

Chapitre 4 : 12-13

Texte (ASV) : « 12. Car la parole de Dieu est vivante et active, et plus tranchante qu'une épée à deux tranchants, et perçante jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des articulations et de la moelle, et prompte à discerner les pensées et intentions du cœur. 13. Et il n'y a aucune créature qui ne soit manifestée à ses yeux : mais toutes choses sont nues et exposées devant les yeux de celui à qui nous avons affaire.

Ces versets sont le point culminant d'une exhortation urgente adressée aux chrétiens, sous Christ, à ne pas commettre l'erreur qu'Israël avait commise sous Moïse et, en désobéissant à la parole de Dieu, a perdu la perspective et la promesse d'entrer en Canaan avec son repos de la servitude égyptienne et les rigueurs de leur voyage dans le désert, qui était un type du repos dans la Canaan céleste pour tous les enfants fidèles de Dieu – dont le sabbat hebdomadaire donné à l'Israël charnel était également un type.

Le verset 12 traite de l'influence subjective de la parole de Dieu en référence à nos cœurs si nous lui permettons un accès et un fonctionnement appropriés. Le verset 13 décrit une fonction objective comparable de la part de Dieu lui-même par rapport à nous-mêmes – ce qui devrait être une forte motivation pour permettre à sa parole d'exercer une influence dans nos vies.

1. "La parole de Dieu". Ici, l'expression fait évidemment référence à la parole de Dieu prononcée par l'intermédiaire des prophètes (1 : 1). Anges (2:2), et son Fils (1:2; 2:3), et non au Christ en tant que Verbe incarné, comme dans Apocalypse 19:13 (cf. Jno.1:1,14; 2: Jno. .1). Mais le mot d'introduction « car » fait que son application spécifique est liée au « repos du sabbat pour le peuple de Dieu » (4 :4), et particulièrement à savoir qui peut ou non y entrer, comme l'a dit Moïse (3 : 5) et David (4:7) et ici par l'intermédiaire du porte-parole inspiré du Christ, l'auteur de l'épître aux Hébreux (3:7 - 4:11), et sans doute aussi par d'autres de ses porte-parole (voir 4:1- 2, 11).

2. « Vivant et actif ». Autrement dit, la parole de Dieu est applicable, contraignante et efficace – autant aujourd'hui sous et à travers Christ que dans le passé – et à certains égards encore plus (voir 2 : 1-4 ; 10 : 26-31).

Christ est le médiateur d'une alliance meilleure, avec de meilleures promesses, que l'ancienne alliance avec Israël charnel, dont Moïse était le médiateur (8 : 6). Alors que Dieu a donné à Israël charnel le septième jour, son jour de repos depuis la création, comme un sabbat hebdomadaire, était une « ombre » de quelque chose de meilleur encore à venir par Christ (Col.2 :16 ; cf. Hébr.8 :4-5). ; 9 :11 ; 10 :1).

Le sabbat hebdomadaire n'est pas contraignant pour les chrétiens -- parce que l'alliance exigeant son observance a été abrogée à la mort du Christ (« Il enlève le premier, afin d'établir le second », 10 : 9), et l'observance du sabbat hebdomadaire n'était pas ordonné dans le cadre de la nouvelle alliance médiée par Christ.

Comme déjà dit, c'était une "ombre" de quelque chose de meilleur à venir à travers Christ -- une ombre du repos du sabbat qui reste pour le peuple de Dieu (4 :6) -- un meilleur repos pour les

fidèles de l'Israël charnel des temps. passé ainsi que de l'Israël spirituel de ces derniers jours. Nous y entrerons lorsque nous nous reposerons de nos œuvres sur terre, comme Dieu s'est reposé de son œuvre de création des cieux, de la terre et de ses habitants (Hébreux 4 :9-11 ; cf. Apocalypse 14 :13).

Et c'est pour ceux qui « obéissent » à la parole « vivante et active » de Dieu de toutes les dispensations terrestres, mais pas pour ceux qui « désobéissent à toute dispensation ».

3. "Plus tranchante que n'importe quelle épée à deux tranchants" -- la plus pénétrante. Dans Éph. 6 : 17, la parole de Dieu est appelée « l'épée de l'Esprit », utilisée dans le combat spirituel. La parole de Dieu est cependant ici envisagée en relation avec sa capacité à pénétrer et à exposer à l'introspection l'être intérieur de chaque individu.

4. "Perçant jusqu'à diviser l'âme et l'esprit, les articulations et la moelle."

« Âme » et « esprit » sont souvent utilisés de manière interchangeable pour désigner « l'homme intérieur » par rapport à « l'homme extérieur » (2 Cor.4 : 16). Mais lorsqu'on les distingue l'une de l'autre, « âme » (psuche) fait référence à l'animation physique que l'homme a en commun avec la création animale, et « esprit » (pneuma) fait référence à cette partie de l'homme créée à l'image de Dieu. ce qui rend l'homme semblable à Dieu, contrairement aux animaux.

Les « articulations » sont principalement les endroits où les os sont ajustés et assemblés de manière à faciliter les mouvements les uns par rapport aux autres. Et « moelle » était utilisé au sens figuré pour désigner la profondeur de l'âme, comme par Euripide au 5ème siècle avant JC, dans Hippolyte 225, « pour former des amitiés modérées, et non pour la moelle profonde de l'âme » (Vincent, Word Studies in the Nouveau Testament).

Ainsi, la phrase ci-dessus est une expression figurative pour les profondeurs de l'homme intérieur, pénétré par la parole de Dieu et ses parties ouvertes pour l'introspection – non pas qu'elle sépare « l'âme » de « l'esprit » ou les « articulations » de la « moelle » -- mais qu'elle pénètre jusqu'à la « division » de toutes ces parties, au sens figuré.

5. « Rapide à discerner les pensées et les intentions du cœur. » Ceci exprime et définit plus littéralement ce qui précède, sauf que « rapide à discerner » ne semble pas rendre justice à l'adjectif verbal, kritikos, dans le texte grec, qui signifie habile ou capable de discerner ou de juger. (Notre mot anglais « critique » vient de là.)

"Le mot poursuit l'idée de diviser. De krinein à diviser ou séparer, ce qui rejoint le sens de juge, sens habituel dans le Nouveau Testament, jugement impliquant le criblage et l'analyse des preuves. Dans kritikos, les idées de discrimination et de jugement sont mélangés." (Vincent, Word Studies.) Avec un accès approprié à une opération dans le cœur humain, la parole de Dieu met à nu à l'individu lui-même le caractère non seulement de sa conduite mais aussi « des pensées et des intentions du cœur » -- sa propre cœur.

"De plus, ceci (kai), l'opération intérieure du mot trouve sa contrepartie dans l'inquisition approfondie et inévitable de Dieu lui-même avec qui nous avons affaire" (Marcus Dodds, dans son

commentaire sur "Hébreux" dans The Expositor's Greek Testament). Ce fait supplémentaire est énoncé dans le verset suivant, comme suit :

6. "13. Et il n'y a aucune créature qui ne soit manifestée à ses yeux : MAIS TOUTES CHOSES SONT NUES ET OUVERTES DEVANT LES YEUX DE CELUI AVEC QUI NOUS DEVONS FAIRE" -- ou à qui nous devons rendre compte.

Par conséquent, entre autres choses, Dieu connaît même nos réactions et nos attitudes les plus intimes à l'égard de sa PAROLE, même si nous parvenons à les garder secrètes pour beaucoup ou la totalité de nos semblables. Et cela devrait être une motivation des plus PUISSANTES pour lui permettre joyeusement d'exercer PLEINE EMPLACEMENT dans nos vies, afin de ne pas perdre la perspective du repos du sabbat promis à tous les enfants de Dieu OBÉISSANTS après la fin de nos travaux et de nos vies sur terre.

Doctrine des baptêmes

« Baptisés pour les morts » Chapitre 6 : 2

Il s'agit de discuter d'une question posée quant à savoir si le chapitre 6 :2 était destiné à inclure « les baptisés pour les morts » (1 Cor.15 :29). Même si cela n'a peut-être pas été prévu dans ce but, il n'est pas inapproprié pour nous d'en discuter à ce sujet.

Parce que le v. 30 introduit un autre argument du même genre (qui continue jusqu'au v. 32), ou bien, comme certains le pensent, peut même faire partie du même argument, nous donnerons les deux ensemble, tout en dirigeant l'essentiel de notre attention. au v.29.

Texte biblique (ASV)

29 Sinon, que feraient ceux qui sont baptisés pour les morts ? Si les morts ne sont pas ressuscités du tout, pourquoi alors sont-ils baptisés pour eux ? 30 Pourquoi sommes-nous également en danger à chaque heure ?

C'est ce qu'on appelle un argument ad hominem – c'est-à-dire à l'homme – révélant, dans ce cas, une incohérence entre la pratique et les faits s'il n'y a pas de résurrection des morts.

Cela montre clairement (1) que certaines personnes quelque part, sinon à Corinthe (où il faudrait presque qu'il se trouve là-bas pour qu'un argument ad hominem soit efficace contre l'erreur), étaient « baptisés pour les morts », quoi que cela signifie ; (2) que l'écrivain tenait pour acquis que ses lecteurs étaient au courant de ce fait ; aussi (3) qu'il ne s'agissait pas d'une pratique générale, car ceux qui s'y livraient étaient désignés par « ils », ce qui semble également exclure l'auteur. Pourtant (4) aucune condamnation n'est exprimée, ce qui semble un peu étrange si elle était fausse, et surtout s'il y en avait des cas à Corinthe puisque le but général de l'épître était de corriger les aberrations morales, spirituelles et doctrinales dans l'Église. là.

Alors que les premiers lecteurs de Paul auraient compris le cadre historique de son argument sans aucune élaboration supplémentaire de sa part, nous n'avons pas aujourd'hui cet avantage. Et son absence, ajoutée à la flexibilité du mot traduit par « pour » dans l'expression « pour les morts », a

engendré des théories presque infinies (entre 30 et 40), certaines manifestement fausses, d'autres plus proches de la soutenabilité, mais aucune n'est concluante ou complètement décisif.

Ainsi, le mieux que nous puissions faire semble être (1) de remarquer les plus pratiques à considérer, avec les commentaires qui semblent appropriés, et de même (2) d'attirer l'attention sur les utilisations du mot grec *huper*, également translittéré *hyper*, et traduit « pour » par l'expression « baptisé pour les morts » – ce que nous ferons dans l'ordre inverse.

Dans son sens littéral, *huper* signifie au-dessus ou au-dessous ou au-delà. Mais dans le Nouveau Testament, comme dans la LXX, cela n'apparaît que dans des sens non littéraux.

Huper dans le Nouveau Testament

Hupera 160 occurrences dans le Nouveau Testament. Dans 134 d'entre eux, il apparaît avec des mots au génitif, y compris notre texte ; et en 104, il est traduit « pour » dans la version KJV ; en 12, « de » ; en 8, « pour le bien de quelqu'un » ; en 3, "de la part de (son) ; en 2, "à (sa) place" ; en 5, divers -- un de chacun des éléments suivants : "de (de sa) part (Marc 9 :40) ; "concernant" (Rom.9:27) ; "vers" (2 Cor.7:7) ; « en faveur de » (Phil. 1 :29a) ; "par" (2 Thess.2:1).

Huperavec l'accusatif apparaît 20 fois, traduit « au-dessus » 12 fois ; "plus de", 3 fois ; "que", 2 fois ; « au-delà », une fois (2 Cor.8 :3) ; "à" une fois (2 Cor.12:13) ; "terminé", une fois (Eph.1:22).

Huper comme un adverbe apparaît 6 fois, traduit "très le plus important" 2 fois ; "plus", une fois (2 Cor.11:23) ; "excédant abondamment", une fois (Eph.3:20b) ; « excessivement », une fois (1 Thess. 3 : 10) ; "très hautement", une fois (1 Thess.5:13).

Huperavec le génitif, tel que défini par Arndt & Gingrich, Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature : (a). pour, au nom de, pour le bien de quelqu'un ou de quelque chose : (b). Avec génitif de la chose, pour faire tout ce qui est en considération pour elle ; (c). A la place de, au lieu de, au nom de. (Parfois, cela se confond avec au nom de, pour le bien de.) ; (d). Pour désigner la CAUSE MOUVANTE ou la RAISON,* à cause de, pour le bien de, pour ; (e). au-delà est possible dans *huper tes eudokias* (Phil.2:13) ; (F). À propos, concernant (à peu près équivalent à *péri*, et fréquemment des échanges en MSS).

Huperà l'accusatif : dans le sens d'exceller, de surpasser, au-delà, au-delà, plus que.

Huper comme adverbe : plus (2 Cor.11 :23). (Voir les traductions ci-dessus.)

* Thayer de même : "4. De la CAUSE IMPULSIONNANTE ou MOUVANTE ; à cause de, pour le bien de toute personne ou chose."

Interprétations sélectionnées

1. Baptême des mandataires au nom des défunts. "La seule explication tenable est qu'il existait parmi certains chrétiens de Corinthe la pratique de baptiser un chrétien vivant à la place d'un converti décédé avant que ce sacrement ne lui ait été administré. Une telle pratique existait parmi

les Marcionites dans le deuxième siècle [Marcion a prospéré vers 144 après JC], et encore plus tôt parmi une secte appelée Cérinthiens [Cerinthus a prospéré vers 100 après JC]. L'idée était évidemment que tout bénéfice découlant du baptême pouvait ainsi être assuré par procuration au chrétien décédé. décédé en 407 après J.-C.] en donne la description suivante : -- « Après la mort d'un catéchumène (c'est-à-dire préparé pour le baptême, mais pas réellement baptisé), ils cachèrent un homme vivant sous le lit du défunt, puis venant au lit ; du mort, ils lui parlèrent, et lui ne répondant pas, l'autre répondit à sa place, et ainsi ils baptisèrent les « vivants pour les morts ». Saint Paul donc, par ce qu'il dit ici, sanctionne-t-il les superstitieux ? pratique? Certainement pas. Il se sépare soigneusement des Corinthiens, auxquels il s'adresse immédiatement, de ceux qui en ont adopté la coutume. Il n'utilise plus la première ni la deuxième personne ; c'est « ils » tout au long de ce passage. Ce n'est pas une preuve pour les autres ; c'est simplement l'argumentum ad hominem. Ceux qui font cela et ne croient pas à la résurrection se réfutent eux-mêmes. Cette coutume est peut-être apparue parmi les juifs convertis, habitués à quelque chose de similaire dans leur propre foi. Si un Juif mourait sans avoir été purifié d'une impureté cérémonielle, une personne vivante subissait les ablutions nécessaires [sic], et les morts étaient ainsi considérés comme purs. " (Commentaire d'Ellicott sur toute la Bible, fin du 19ème siècle après JC)

"Si les morts ne ressuscitent pas du tout, que feront ceux qui sont baptisés pour les morts ?' (verset 29) -- une enquête dont les Corinthiens ont sans doute ressenti toute la force, mais qui nous est plutôt perdue parce que nous ne savons pas ce qu'elle signifie.

"Le sens ordinaire des mots, cependant, semble indiquer un baptême par procuration, dans lequel un ami vivant recevait le baptême comme mandataire pour une personne décédée sans baptême. . . . À l'époque, comme aujourd'hui, il arrivait parfois que sur À l'approche de la mort, les pensées des personnes incroyantes étaient fortement tournées vers la foi chrétienne, mais avant que le baptême puisse être administré, le futur chrétien était généralement ajourné jusqu'à ce qu'il soit dans la jeunesse ou même dans la vie moyenne, afin qu'un grand nombre d'entre eux soient atteints. Un certain nombre de péchés pouvaient être effacés par le baptême, ou bien moins de péchés pouvaient tacher l'âme après celui-ci. Mais naturellement, des erreurs de calcul se produisaient parfois, et une mort subite anticipait un baptême longtemps retardé. Dans de tels cas, les amis du défunt tiraient une consolation du baptême par procuration. Quelqu'un qui était persuadé de la foi du défunt répondit à sa place et fut baptisé à sa place. » (W. Robertson Nicoll, éd., The Expositor's Bible, début du 20e siècle après JC)

REMARQUE : Aussi plausible soit-elle, les citations ci-dessus impliquent de nombreuses suppositions. En particulier, on ne sait pas si cela est né plus tard de ses écrits, comme beaucoup le croient. La flexibilité du mot « pour » (huper) ne limite en aucun cas les possibilités ou probabilités linguistiques au baptême par procuration.

2. Baptême des convertis vivants pour être unis au Christ. "Certains comprennent notre Sauveur lui-même. Pourquoi les personnes sont-elles baptisées au nom du Sauveur mort, un Sauveur qui reste parmi les morts, si les morts ne ressuscitent pas ? Mais c'est, je crois, un exemple parfaitement singulier pour signifier hoi nekron. plus d'un mort ; c'est une signification que les mots n'ont nulle part ailleurs. (Commentaire de Matthew Henry, première moitié du XVIIIe siècle après JC)

REMARQUE : La phrase précédente, mentionnée par Matthew Henry et traduite par « les morts », est au pluriel et non au singulier dans le texte grec, ce qui, selon lui, rend très improbable toute référence au Christ – et c'est sûrement à juste titre.

3. Baptême des convertis vivants pour être unis au Christ et aux chrétiens morts. « Si les morts ne sont pas ressuscités, pourquoi alors ces convertis sont-ils enterrés dans le baptême à cause de eux, ou en vue d'eux ? Rom. 6 : 3-11 rend très clair le sens de Paul dans ce passage. Les morts sont une classe d'entre eux. Christ est la tête et les prémices de la résurrection. Par le baptême, nous nous unissons symboliquement à cette classe, et ainsi à Christ, et nous le faisons dans l'espoir que nous ressusciterons avec cette classe par la puissance de Christ (Rom. 6 : 5) Mais si les morts ne sont pas ressuscités du tout, alors pourquoi les convertis devraient-ils être unis à eux par un enterrement symbolique ? Pourquoi devraient-ils être baptisés à cause d'eux, ou en référence à eux ? Le symbolise, n'a aucun sens. Les commentateurs appartenant aux églises qui ont substitué l'aspersion au baptême font de tristes ravages dans ce passage, ayant perdu de vue la signification symbolique du baptême - celle de l'union d'un converti avec le Christ mort et enterré comme leur tête. et les prémices de la vie - ils ne savent pas comment interpréter les paroles de l'apôtre et affirment, désespérés, que les chrétiens avaient l'habitude de se faire baptiser par procuration pour leurs amis morts sans baptême. Longtemps après que Paul ait écrit, une incompréhension similaire de ce passage a conduit les disciples de Marcion et de Cérinthe à pratiquer de tels baptêmes indirects ; mais la pratique est née des paroles de Paul, au lieu que ses paroles soient suscitées par la pratique. » (McGarvey et Pendleton, Thessalonians, Corinthians, Galatians, and Romans, publié en 1916 mais écrit dans Romains 8 avant le 16 juillet 1908.

REMARQUE : Rom.6:3-11 parle de notre être dans le baptême « uni à (Christ) dans la ressemblance de sa mort » et « sera dans la ressemblance de sa résurrection ». Mais il ne mentionne pas les chrétiens morts, qui seraient « ils » ou « eux » (troisième personne) – seulement « nous » ou « notre » (première personne, embrassant tous ceux qui sont « baptisés en Christ ») et « lui ». , "" le sien " ou " Christ " (troisième personne, pas non plus les morts qui sont en Christ - avec qui nous n'entretenons pas tout à fait la même relation que celle avec Christ dont il est question dans Romains). Tel étant le cas, il est difficile de voir comment le passage romain rend « très clairement » le sens de « baptisé pour les morts » dans 1 Cor. 15 : 29-30, où Paul parle de « nous » (lui-même et les autres dans sa catégorie) par opposition aux "eux" d'une autre catégorie (qui sont "baptisés pour les morts"). Il semble ainsi prétendre ne pas avoir été « baptisé pour les morts » au sens de ce dernier passage, alors que, selon McGarvey et Pendleton, il a été ainsi baptisé – une contradiction flagrante.

4. Baptême des convertis en vue de la résurrection des morts. "Les exposants grecs ont considéré qu'il s'agissait des morts (huper dans le sens de peri aussi souvent que dans 2 Cor.1 :6) puisque le baptême est un enterrement et une résurrection (Rom.6 :2-6)." (Robertson, Images de mots dans le Nouveau Testament, 1931.)

"Les exposants grecs considéraient les mots les morts comme équivalents à la résurrection des morts, et le baptême comme une manifestation de la croyance en la doctrine de la résurrection." (Vincent, Études de mots dans le Nouveau Testament, 1890.)

REMARQUE : Si par « les morts » Paul voulait dire « la résurrection des morts », pourquoi semble-t-il s'exclure de ceux qui croient ainsi – en disant « que feront-ils » ceux qui sont baptisés pour les morts ? » au lieu de « que feront-ils ? » allons-nous faire?"

5. Baptême des convertis dans l'espoir de la résurrection des morts. « Le but, la portée et la connexion n'auront qu'une seule signification : si les morts ne ressuscitent pas, que feront ceux qui sont baptisés dans l'espoir de la résurrection ?

« En vue de leur mort, ils sont baptisés afin d'assurer leur bien-être après la mort. S'ils ne sont pas ressuscités des morts, pourquoi sont-ils baptisés pour être aptes à la résurrection ?

"[Il ne fait aucun doute que l'allusion concerne un acte accompli dans l'attente d'un bénéfice futur pour eux-mêmes (c'est nous qui soulignons), qui serait perdu si les morts ne ressuscitaient pas. Et le point de vue donné ici convient à l'argument et est en accord avec le contexte. Prévoyant que la foi leur coûterait la perte de toutes choses, peut-être de la vie elle-même, bon nombre de personnes, en se faisant baptiser, l'ont fait, disant pratiquement avec l'apôtre : « Nous qui vivons, nous sommes toujours livrés à la mort à cause de Jésus ; ' (2 Cor. 4 : 11.) Le sens est alors : Que deviendront ceux qui, après avoir été baptisés, le font, sachant que cela peut prouver leur arrêt de mort, si les morts ne ressuscitent pas ?] " (Lipscomb et Shepherd, 1 Corinthiens , 1935.)

REMARQUE : Ceci est proche du numéro 4 ci-dessus, mais des exégètes plus récents. Les deux premiers paragraphes sont de David Lipscomb et le paragraphe entre parenthèses est de JW Shepherd. Bien que ce que Lipscomb dit soit proprement descriptif de tous les convertis réfléchis, et que ce que dit Shepherd soit en outre descriptif, et sans doute à juste titre, de la plupart, sinon de la totalité, des convertis conscients de risquer leur vie en se faisant baptiser en Christ, cela ne constitue pas en soi une preuve de étant le sens de Paul. Et cela ne semble pas être le cas, puisqu'il semble s'exclure de ceux qu'il avait en tête et qu'il décrivait.

6. Baptême de nouveaux clandestins pour remplacer les chrétiens récemment martyrisés. " Sinon, s'il n'en était pas ainsi [la résurrection des morts], que devraient faire ceux qui sont baptisés en signe de leur adhésion à la foi chrétienne dans la chambre des morts, qui viennent de tomber dans la cause du Christ, mais qui sont pourtant soutenus ? par une succession de nouveaux convertis, qui s'offrent aussitôt pour remplir leur place, comme des rangs de soldats qui s'avancent au combat dans la chambre de leurs compagnons, qui viennent d'être tués sous leurs yeux. Si la doctrine à laquelle je m'oppose est vraie, et si la doctrine à laquelle je m'oppose est vraie ? les morts ne sont pas du tout ressuscités, pourquoi sont-ils néanmoins ainsi baptisés dans la chambre des morts, aussi joyeusement prêts, au péril de leur vie, à soutenir la cause de Jésus dans le monde. Et en effet, comment ma conduite pourrait-elle le faire ? être expliqué sous un autre jour, mais en supposant que nous agissions avec une vision ferme et directrice de ce grand principe et de cette glorieuse espérance, pourquoi sommes-nous autrement exposés à chaque heure à tant de dangers au service d'un Maître dont il est évident que nous sommes ? n'avez-vous aucune récompense laïque à espérer ? (Philip Doddridge, The Family Expositor, 15e édition, 1845.)

REMARQUE : Le mot huper se prêterait à cette interprétation, linguistiquement. Mais nous n'avons aucune preuve d'un contexte historique pour étayer un argument tel qu'un argument ad

hominem à Corinthe à l'époque de 1 Corinthiens ou avant, ou ailleurs à une si grande échelle jusqu'à plus tard, quand il a été dit que le sang des Les martyrs étaient la « semence du royaume ».

Paul avance cependant l'argument ad hominem en référence à lui-même comme mentionné ci-dessus – mais apparemment pas dans le but de s'inclure parmi ceux dont il a parlé comme étant « baptisés pour les morts », comme cela semble sous-entendu ci-dessus – car il a parlé d'eux comme « ils » plutôt que « nous ».

Néanmoins, en raison de la nature de sa mission, il était lui-même chaque jour en danger de mort. Plus tard, dans 2 Cor.1 : 8-11, puis de nouveau en 11 : 23-33, il décrit ses dangers et ses souffrances. Le Livre des Actes en détail également beaucoup (9 : 22-25, 28-30) ; 14h19-20 ; 19 : 23-41 ; 21 :27-36) -- et le martyr réel d'Étienne (7 :54-60) et de l'apôtre Jacques (12 :1-2) -- mais aucun martyr répandu jusqu'à présent, et aucun n'est documenté pour Corinthe.

7. Baptême à cause de personnes qui ne vivent plus. "Paul fait plutôt référence à une expérience beaucoup plus courante, voire normale, selon laquelle la mort des chrétiens conduit à la conversion des survivants, qui en premier lieu 'pour le bien des morts' (les morts bien-aimés), et dans l'espoir de retrouvailles, tournez-vous vers le Christ – par exemple, lorsqu'une mère mourante gagne son fils par l'appel : « Rencontrez-moi au ciel ! De tels appels, et leur effet salutaire fréquent, donnent une preuve forte et touchante de la foi en la résurrection ; certains exemples récents du genre peuvent avoir suggéré cette référence à Paul qui désigne de tels convertis « baptisés pour les morts », puisque le baptême scelle le nouveau croyant et le baptise. l'engage dans la vie chrétienne, avec toutes ses pertes et ses aléas. L'espérance d'une béatitude future, s'alliant aux affections familiales et à l'amitié, fut l'un des facteurs les plus puissants de la diffusion du christianisme... L'espérance sur laquelle reposèrent ces baptêmes. le repos sera abrutissant, sans résurrection ; il les trahira (Rom. 5 : 5). (GG Findlay, The Expositor's Greek Testament, éd., W. Robertson Nicoll, début du 20e siècle après JC)

REMARQUE : Cela correspond précisément à l'une des définitions de huper avec le génitif -- à savoir « pour désigner la cause motrice ou la raison à cause de, pour le bien de, pour » (Arndt et Gingrich) ; "de la cause motrice ou motrice; à cause de, pour le bien de toute personne ou chose" (Thayer).

Dans la plupart des cas de conversion et de baptême en Christ, une ou plusieurs autres personnes ont été la principale cause intermédiaire et motrice. Et dans certains cas, cette ou ces personnes sont décédées avant le baptême lui-même. Dans un tel cas, quels que soient les détails, le converti a, dans un sens très réel, été baptisé à cause de ou à cause de ladite ou de ces personnes. Que ce soit ou non le sens de Paul, nous ne pouvons pas le savoir avec certitude. Mais cela aurait très bien pu être le cas – ce que cet auteur ne peut dire avec autant de confiance qu'aucune autre interprétation qu'il connaît.

Conclusion

Que le fait d'être « baptisé pour les morts » entre dans le cadre prévu de « l'enseignement des baptêmes » mentionné dans Hébreux 6 : 2, cela n'inclut certainement pas l'approbation du baptême par procuration ou par procuration pour les morts, comme le pratiquent certaines sectes hérétiques. dans les premiers siècles chrétiens et par les mormons de nos jours. Car les Écritures indiquent

clairement que chacun doit être jugé et récompensé selon ses œuvres (Matt.16 :27 ; Apocalypse 2 :23 ; 20 :12, 13 ; 22 :12) – et par les œuvres accomplies par chacun dans le corps (2 Cor.5:10) – ni après la mort, ni dans le corps d'autrui.

Autel ou censeur ?

Chapitre 9 : 4

La version standard américaine d'Hébreux 9 : 4 parle du Saint des Saints comme « ayant un autel d'or d'encens » avec l'arche de l'alliance » et d'autres objets, mais dans la marge, il est écrit : « Ou, encensoir ». Et la version King James et quelques autres lisent « l'encensoir d'or ». Mais la majorité des traductions les plus récentes se lisent comme le fait le texte de la version standard américaine, y compris la New King James Bible. Et cela indique un texte et/ou une traduction. problème qu'il est bon pour nous de reconnaître, que nous pensions que nous ou d'autres avons la solution ou non.

Le problème énoncé

(1) Il n'y a aucune mention de « l'autel des parfums » dans le Lieu Saint, par opposition au Saint des Saints, dans le texte grec accepté des Hébreux dans les écritures du Nouveau Testament, alors qu'il s'agit d'un élément important dans l'Ancien Testament. texte. (2) Il n'y a pas non plus de mention dans le texte de l'Ancien Testament d'un "encensoir en or" dans le Lieu Saint ou dans le Saint des Saints du Tabernacle, comme dans le texte Hébreux de la version King James - bien qu'un encensoir ait été utilisé. pour l'incendie de l'encens par le souverain sacrificateur « à l'intérieur du voile » (Lévitique 16 : 12-13) – c'est-à-dire à l'intérieur du lieu très saint, où il entrait une fois par an.

Comme le commente Macknight, dans ses épîtres apostoliques : « Il se peut que l'apôtre ait appris des prêtres que l'encensoir utilisé par le grand prêtre le jour des expiations était en or et que il le laissa dans le tabernacle intérieur, si près du voile, que, lorsqu'il était sur le point d'officier l'année suivante, en mettant sa main sous le voile, il pouvait le retirer pour le remplir de charbons ardents, avant d'entrer dans le tabernacle intérieur. lieu saint pour brûler de l'encens, conformément à la direction, Lévit.16 : 12,13. "

Mais si tel est le cas (même s'il n'y a aucune preuve de cela dans les Écritures), il reste un fait flagrant qu'aucun « autel des parfums » n'est mentionné dans Hébreux comme étant dans le Lieu Saint, comme dans le texte de l'Ancien Testament, et aucun mention dans le texte de l'Ancien Testament d'un tel autel se trouvant dans le Lieu Très Saint. Et il nous reste encore à chercher l'explication la plus simple qui explique le plus de la manière la plus satisfaisante. Nous commençons donc par les textes pertinents de l'Ancien Testament, puis progressons à partir de là.

Textes pertinents de l'Ancien Testament

1. Exode 25-27 ; 30:1-21 (supplémentaire), Instructions pour la fabrication et l'utilisation du Tabernacle, de son mobilier et de sa cour : (a) Sanctuaire ou Tabernacle (25:1-9) ; (b) Arche, avec un témoignage placé à l'intérieur (25 : 10-16) ; (c) Le propitiatoire avec des chérubins au-dessus, placé sur l'arche (25:17-22) ; (d) Table des pains de proposition (25:23-30) ; (e) Chandelier, avec ses lampes (25:31-40) ; (f) Des rideaux, pour couvrir le tabernacle (26 : 1-14) ; (g) Des planches recouvertes d'or pour les murs (26:15-30) ; (h) Voile, pour séparer le Lieu Saint et le Lieu Très Saint, avec l'arche et son propitiatoire dans le LIEU TRÈS SAINT, et avec une table et un

chandelier "sans le voile" respectivement sur les côtés sud et nord du LIEU SAINT (26 :31-35); ÉCRAN pour la porte de la tente (26 : 36-37) – par lequel on entrait dans la tente ; Autel des holocaustes, recouvert d'airain (27 : 1-8), à placer dans la cour du Tabernacle, devant la porte de la tente ; Cour du Tabernacle (27 : 9-19).

SUPPLÉMENTAIRE : (a) Autel d'encens, recouvert d'or et placé "devant le voile [NIV, "devant le rideau"] qui est près de [NIV, "devant"] l'arche du témoignage, devant la miséricorde- siège qui est au-dessus du témoignage » (30 :1-10), ce qui peut signifier qu'il était centré dans le Lieu Saint comme l'arche et le propitiatoire étaient probablement centrés dans le Lieu Très Saint -- donc, dans la partie avant du tabernacle, qui était analogue à cette partie du « temple du Seigneur » où Zacharie, prêtre (mais non grand prêtre) et père de Jean-Baptiste, brûlait l'encens, et où se trouvait « l'autel des parfums » (Luc 1 :8-11) -- c'est-à-dire dans le LIEU SAINT, et non dans le Lieu Très Saint, où seul le souverain sacrificateur pouvait entrer ; (b) Cuve, en laiton, placée à l'extérieur de la Tente d'assignation et entre celle-ci et l'autel (des holocaustes), pour qu'Aaron et ses fils (grand prêtre et prêtres) se lavent les mains et les pieds avant de faire le service, soit à l'intérieur de la Tente ou à l'autel à l'extérieur (30 : 17-21).

2. Exode 40 :1-8, Instructions pour l'élevage du Tabernacle et le placement des meubles : (a) TABERNACLE arrière de la Tente d'assignation (vs. 1-2) ; (b) Placez l'arche du témoignage dans le Tabernacle et recouvrez-la avec le VOILE (v. 3) -- ce qui la mettrait à l'intérieur du voile et ainsi dans le Lieu Très Saint ; (c) Apportez la table et le chandelier (vs. 4) ; (d) Placez l'autel d'or pour l'encens devant l'arche du témoignage (qui serait à côté du voile et probablement centré plutôt que d'être de chaque côté du Lieu Saint, tout comme l'arche était probablement centrée dans le Lieu Très Saint) , et placez le paravent de la PORTE du Tabernacle de la Tente d'assignation (v. 5) -- ce qui placerait la table, le chandelier et l'autel des parfums entre les deux paravents, ou à l'intérieur du Lieu Saint ; (e) Placer l'autel des holocaustes devant la porte du Tabernacle (v. 6) -- qui serait à l'extérieur du Tabernacle ; (f) Placez la cuve entre la tente d'assignation et l'autel, et mettez-y de l'eau (v. 7) ; (g) Installez le TRIBUNAL tout autour et accrochez l'ÉCRAN de la porte (c'est-à-dire le portail) du tribunal (v. 8).

3. Exode 40:17-33, Récit de l'élevage du Tabernacle et du placement de ses meubles : (a) LE TABERNACLE lui-même s'est dressé (v. 17-19) ; (b) "Témoignage" mis dans l'arche, le propitiatoire placé au-dessus, et ils furent placés dans le Tabernacle et protégés par le VOILE (v. 20-21) -- les séparant ainsi de ce qui est mentionné ensuite ; (c) Table (pour les pains de proposition) placée dans le Tabernacle du côté nord "sans le voile" (v. 22-23) -- c'est-à-dire dans le Lieu Saint, séparé du Lieu Très Saint par le voile ; (d) Un chandelier placé du côté sud du Tabernacle en face de la table des pains de proposition du côté nord (v. 24-25) ; (e) Autel d'or pour l'encens placé dans la tente d'assignation « devant le voile » (v. 26-27) -- c'est-à-dire « devant le rideau » (NIV) qui séparait le Lieu Saint du Lieu Très Saint ; (f) Un ÉCRAN de la porte (porte) du Tabernacle a été placé (v. 28) – séparant le Lieu Saint et ses meubles de la cour extérieure ; (g) Autel des holocaustes placé à la porte du Tabernacle (v. 29) - mais à l'extérieur de celui-ci ; (h) Cuve placée entre la tente d'assignation et l'autel, où Aaron et ses fils (grand prêtre et prêtres) se lavaient les mains et les pieds lorsqu'ils entraient dans la tente d'assignation et lorsqu'ils s'approchaient de l'autel (des holocaustes) (contre 30-31); (i) COUR autour du Tabernacle et de l'autel dressés, et ÉCRAN de la porte du parvis installé (v. 33).

Le texte grec d'Hébreux 9 : 4

Le mot grec traduit dans les anciennes versions par « encensoir » et dans la plupart des versions plus récentes par « autel », est thumiaterion, de thumiao, pour brûler de l'encens. Cela apparaît dans le Nouveau Testament dans ce passage seulement, et dans la LXX (traduction grecque de l'Ancien Testament) seulement deux fois, dans 2 Chroniques 26 : 19 et Ézéchiel 8 : 1, et dans les deux endroits, il est mentionné comme étant tenu dans la main, et dans toutes les versions de l'Ancien Testament dont je connais la traduction dans ces passages est « encensoir ». De plus, « Dans les inscriptions, les papyrus et le grec classique, le sens de thumiaterion semble être encensoir » (Tyndale New Testament Commentaries [1960] sur Hébreux 9 : 4).

Le mot habituel dans la LXX pour « autel », ainsi que dans le Nouveau Testament, est « husiasterion », ce qui plaide fortement en faveur de la traduction de l'autre mot par « encensoir » dans Hébreux ainsi que dans 2 Chroniques et Ézéchiel, comme dans les anciennes versions. faire. Et puisque l'auteur de l'épître aux Hébreux utilise principalement la LXX dans ses références et citations de l'Ancien Testament, les arguments en faveur de la traduction de thumiaterion par « encensoir » sont encore plus forts. En fait, le Vine's Expository Dictionary of New Testament Words (New One-Volume Edition, 1952), un ouvrage réputé et largement utilisé, sous « CENSER », ne fait mention d'aucune autre signification pour ce dernier mot grec.

Pourtant, face à de telles considérations, il y a le fait que Philon (mourant vers 50 après J.-C.) et Josèphe (mourant vers 95 après J.-C.), tous deux partiellement contemporains de l'auteur de l'épître aux Hébreux et tous deux écrivains juifs renommés utilisant le grec, ont employé le thumiaterion pour parler de l'épître aux Hébreux. autel d'or avec le chandelier et la table dans le Lieu Saint. Et plus tard, deux autres écrivains, Clément d'Alexandrie (mourant en 215 après J.-C.) et Origène (185 ?-245 ? après J.-C.), firent de même. Cela indiquerait la possibilité que le mot désigne simplement, ou du moins en est venu à désigner, un instrument ou un lieu lié à l'offrande d'encens, et pourrait donc signifier soit un « encensoir », soit un « autel » utilisé pour brûler de l'encens, et que l'auteur de l'épître aux Hébreux l'utilise dans ce dernier sens – un point de vue reflété dans la majorité des traductions modernes.

De plus, selon le Lexique grec-anglais du Nouveau Testament de Thayer, Philon et Josèphe, mentionnés ci-dessus, utilisaient de manière interchangeable thumiaterion et sosiasterion pour l'autel d'or de l'encens - parfois l'un et parfois l'autre. De plus, selon le Testament grec de The Expositor, deux traductions grecques de l'Ancien Testament hébreu – par Theodotion, vers le milieu du IIe siècle après JC (avant 160), et par Symmachus, vers le début du IIIe siècle (les années 200 après JC) --- les deux utilisent thumiaterion pour "autel des parfums" dans Exode 31. (La citation du chapitre, cependant, est évidemment une erreur typographique et doit être corrigée pour lire Exode 30 - les versets 1 à 10 étant la partie applicable) .

En accord avec ce que nous avons concédé ci-dessus comme possibilité, il faut maintenant noter que Thayer dit que le thumiaterion fait correctement référence à « un ustensile pour fumer ou brûler de l'encens ». Arndt & Gingrich, dans leur Lexique grec-anglais du Nouveau Testament et d'autres premiers chrétiens. La littérature dit également que le mot signifie « proprement un lieu ou un récipient pour brûler l'encens », et « généralement un encensoir ». Mais ils ajoutent : « Cependant, Hébreux 9 :4 autel de l'encens (comme Hdt.2,162 ; Aelian, VH12,51 ; en particulier de l'autel de l'encens dans le temple juif : Philo, Rer. Her.220, Jos., Bell.5,218, Ant 3,147. " Aussi,

Moulton et Milligan ; , dans leur Vocabulaire du Testament grec illustré à partir des papyrus et d'autres sources non littéraires, citent plusieurs sources du IIe siècle sur son utilisation, dans certaines desquelles il fait référence à un encensoir « évidemment » et « dans de nombreux contextes, nous ne pouvons pas dire si l'encensoir était fixe ou mobile », c'est-à-dire s'il serait considéré comme un autel ou comme un encensoir au sens des définitions précédentes.

La somme et la substance de ce qui précède est donc que l'auteur de l'épître aux Hébreux aurait très certainement pu utiliser le mot grec qu'il a fait dans le sens d'« autel des parfums », mais il est loin de prouver qu'il l'a fait. S'il l'a fait, cependant, cela ne résout qu'un problème en en créant un autre : (1) Cela nous évite d'avoir à nous demander pourquoi il omettrait la mention d'un meuble de tabernacle mentionné aussi clairement que dans l'Ancien Testament, et remplacez-le par « encensoir en or », qui n'est pas du tout mentionné dans les écritures de l'Ancien Testament comme ameublement du tabernacle ; mais (2) il associe « l'autel d'or des parfums » au Lieu Très Saint, alors que les écritures de l'Ancien Testament donnent son emplacement comme étant le Lieu Saint.

Ainsi, à moins qu'une telle association puisse exister dans un certain sens sans qu'elle soit physiquement « dans » le Lieu Très Saint, nous avons toujours une contradiction entre le texte des Hébreux et les textes de l'Ancien Testament. Le texte d'Hébreux 9 :4 parle du Saint des Saints comme « ayant » un « autel d'or des parfums » (si cette traduction est correcte), alors que la preuve de l'Ancien Testament est accablante selon laquelle l'autel des parfums était situé dans le Lieu Saint. , à côté du voile qui le sépare du Lieu Très Saint, mais pas « dans » le Lieu Très Saint lui-même.

Par conséquent, nous sommes confrontés à la question de savoir si l'expression « avoir (e)chousa) un autel d'or rempli d'encens » est suffisamment complète ou flexible pour admettre le sens d'appartenance dans un certain sens sans nécessairement l'avoir en soi. Ou cela nous oblige-t-il à comprendre que l'auteur veut dire sans aucun doute que « l'autel des parfums » se trouvait effectivement dans le Lieu Très Saint ? La réponse à cette question est cruciale pour toute solution satisfaisante au problème posé au début de cet examen.

Après un peu de réflexion, il semble nécessaire d'admettre la possibilité, que la probabilité soit concédée ou non. Chacun de nous a un cœur, un foie et des poumons dans la cavité du corps, ainsi que des bras et des jambes comme appendices à l'extérieur du corps. Et dans le même sens, « l'autel d'or des encens » aurait sûrement pu être considéré comme un appendice du Saint des Saints, mais pas spatialement à l'intérieur de celui-ci. Et nous le remarquerons plus tard.

Mais, pour l'instant, nous nous posons toujours la question : quelle est l'explication la plus simple qui explique le plus de la manière la plus satisfaisante ? Et la réponse, pour autant que chacun soit concerné, dépendra dans une certaine mesure de l'attitude de chacun à l'égard des Écritures et de leurs auteurs humains. Il existe deux principaux types d'approche que nous souhaitons considérer de la part de ceux qui croient que « autel de l'encens » au lieu de « encensoir » est la traduction correcte dans le passage considéré, outre deux autres qui n'ont jamais gagné beaucoup de popularité. Nous commencerons par ce dernier.

Efforts pour expliquer la contradiction apparente

1. Référence possible au Temple de Salomon au lieu du Tabernacle (1 Rois 7 :48-50 ; 2 Chroniques 4 :19-22) : Il est vrai que les « encensoirs » (« poêles à feu », American Standard Version) sont mentionnés comme étant dans le Temple de Salomon. Temple, mais comme faisant partie du somptueux mobilier du Lieu Saint (à moins qu'ils n'aient été stockés ailleurs dans « la maison de Dieu » mais utilisés dans le Lieu Saint et éventuellement ailleurs également) – et non comme étant dans le Lieu Très Saint, appelé « l'oracle." Ce dernier n'est décrit que dans le chapitre 8 de 1 Rois et le chapitre 5 de 2 Chroniques, respectivement, et n'y est pas mentionné comme ayant d'autres meubles que l'arche d'alliance et les chérubins qui la recouvrent. (Voir respectivement les vs. 6-8 et les vs. 7-8 dans les chapitres ci-dessus.)

Les éléments de mobilier fixe pour le Lieu Saint sont indiqués comme (1) l'autel d'or, (2) la table des pains de proposition et (3) les chandeliers (dix au lieu d'un comme dans le Tabernacle, et situés "devant l'oracle". au lieu d'être situé du côté sud comme dans le Tabernacle). Et les accessoires sont répertoriés comme des fleurs et des lampes (pièces ou encore pièces de rechange des chandeliers ou « chandeliers »), ainsi que des pinces, des tasses, des extincteurs, des bassins, des cuillères et des braseros (« encensoirs », version King James, « cendriers » dans marge) -- tout en or. On pense que la plupart des accessoires étaient destinés à l'entretien des lampes et de l'autel de l'encens, et peut-être de la table des pains de proposition.

Par ailleurs, le mot hébreu (machtah) utilisé dans les passages précédents et traduit soit par « encensoir »/« cendrier » (KJV ou « firepan » (ASV), et non par celui qui apparaît dans 2 Chroniques 26 : 19 et Ézéchiel 8 : 11, à savoir, miqtereth, traduit par thumiaterion dans la LXX et « encensoir » dans les versions anglaises. Et dans les passages mentionnés ci-dessus, il n'y a ni un miqtereth doré ni une machtah dorée mentionnés comme étant dans « l'oracle » ou le Très Saint. Lieu du Temple de Salomon. Ainsi, ces passages n'offrent aucune aide pour traiter le problème de Hébr.

2. Emphatic Diaglott de Wilson (1864) : Il s'agit d'un ouvrage basé sur la recension par Griesbach du texte grec et sur diverses lectures du Manuscrit du Vatican, ainsi appelé parce qu'il se trouve à la Bibliothèque du Vatican depuis au moins 1481. En référence à Hébreux 9 :2, Wilson explique dans une note de bas de page comme suit : « La lecture du MS du Vatican. A été adopté comme donnant une solution à une difficulté reconnue et comme étant parfaitement en harmonie avec le récit mosaïque. » Et il le rend ainsi : « Car un tabernacle fut préparé - le premier - dans lequel se trouvaient à la fois le chandelier et la table, et les pains de la présence, ET L'AUTEL D'OR DE L'ENCENS [chapitres ajoutés] ; ceci est appelé le Lieu Saint. » Et il omet la référence au v.4 au Lieu Très Saint « ayant un encensoir en or ».

Cela s'harmonise effectivement avec le récit de Mosaic. Mais il semble que ce soit la seule lecture de ce type parmi toute l'abondance des manuscrits existants ; et Westcott et Hort, qui accordaient une très grande valeur au Manuscrit du Vatican (beaucoup trop, ont pensé certains), dans leur Nouveau Testament en grec, l'incluent dans leur « Liste des lectures rejetées remarquables » plutôt que dans leur texte grec. Ils témoignent cependant de l'utilisation du mot grec thumiaterion" dans 9 : 2 et de son omission dans 9 : 4. Cela place donc l'Emphatic Diaglott de Wilson du côté de ceux qui traduiraient le mot " autel des parfums " ainsi que " encensoir ". ", selon le contexte. Mais il a un soutien si infinitésimal qu'il est extrêmement précaire de s'appuyer sur lui.

(REMARQUE : Bien qu'il existe plusieurs sources pour les deux approches suivantes visant à résoudre l'apparente contradiction entre le texte d'Hébreux 9 : 4 tel qu'il apparaît dans les lectures grecques généralement acceptées et les textes de l'Ancien Testament sur le sujet, nous n'en sélectionnerons qu'une seule comme représentative. du reste dans leurs catégories respectives.)

3. Le Cambridge Commentary on the New English Bible (1967) : « Exode 30 :6 dit que [l'autel des parfums] se tient « devant le voile... devant le propitiatoire, et Exode 40 :26 montre que cela signifie à l'extérieur du voile. Notre écrivain semble avoir suivi Exode 30 : 6 et avoir pensé que l'autel d'or était à l'intérieur du voile.

Cela équivaut à dire que « notre écrivain » a effectivement utilisé « avoir » dans le sens d'avoir « l'autel des parfums » dans le Lieu Très Saint, mais il a mal compris les écritures de l'Ancien Testament qu'il a suivies et s'est donc trompé. Cela, cependant, ne lui donne aucun crédit pour être (a) divinement inspiré (ce que le commentateur, étant probablement un libéral, n'avait pas l'intention de faire), ou (b) l'étudiant astucieux des écritures de l'Ancien Testament que son épître montre par ailleurs. qu'il soit (s'il n'est pas inspiré). Cela équivaut à dire soit qu'il (1) ne savait pas que les écritures de l'Ancien Testament représentent l'autel de l'encens comme ayant été situé dans le Lieu Saint au lieu du Lieu Très Saint, soit qu'il savait que certains d'entre eux le savent, (2) Je pensais qu'ils se trompaient -- ce qui est sûrement impensable s'il existe une autre solution -- ce dont nous sommes convaincus. L'explication donnée ci-dessus doit donc certainement être catégoriquement rejetée.

(REMARQUE : La citation suivante est un extrait d'un long paragraphe de l'original, mais elle sera ici divisée en plusieurs sous-paragraphes pour faciliter la séparation et la compréhension de sa succession de pensées. Bien qu'elle favorise également la traduction de « autel "d'encens" au lieu de "censeur", il présente un raisonnement tout à fait différent, qui n'a pas les qualités répréhensibles de celui présenté ci-dessus, qu'il soit entièrement exact dans tous les détails ou non. Il argumente vigoureusement, sous différents angles, et il est recommandé un examen sérieux avant d'accepter ou de rejeter ses principaux axes et thèses.

4. Réimpression de The Pulpit Commentary (1950) : « Entre eux [la table des pains de proposition et le chandelier d'or], près du voile se dressait l'autel d'or des encens ; qui, néanmoins, n'est pas mentionné ici comme faisant partie du mobilier de le « premier tabernacle », étant associé au « second », pour les raisons que nous verrons, le « deuxième voile » était celui entre le lieu saint et le saint des saints (Ex. 26 : 35), le rideau à l'entrée. du lieu saint (Ex. 36 : 37) étant considéré comme le premier. Le sanctuaire intérieur derrière le voile est décrit comme ayant (echousa) en premier lieu « un encensoir en or », comme le mot thumiaterion est traduit dans l'AV. (donc aussi dans la Vulgate, thuribulum).

"Mais cela signifie assurément 'autel d'or des parfums', bien qu'il se trouve localement à l'extérieur du voile. Car (1) autrement il n'y aurait aucune mention du tout de cet autel, qui était si important dans le symbolisme du Tabernacle, et donc important dans le Pentateuque, d'où toute la description est tirée.

"(2) L'opinion alternative selon laquelle il s'agirait d'un encensoir réservé à l'usage du grand prêtre lorsqu'il entra derrière le voile le Jour des Expiations, n'a aucun support du Pentateuque, dans

lequel aucun encensoir de ce type n'est mentionné comme faisant partie de les meubles debout du tabernacle, et aucun objet en or n'est mentionné ; et s'il en avait été ainsi, il n'aurait pas été placé, pas plus que l'autel des parfums, à l'intérieur du voile, puisque le souverain sacrificateur l'avait demandé avant lui. entré.

"(3) Bien que le mot lui-même, thumiaterion, signifie certainement « encensoir », et non « autel d'encens », dans la LXX, pourtant chez les écrivains hellénistiques, il en est autrement. Philon et Josèphe, et aussi Clemens Alexandrinus et Origène, appelez toujours l'autel de l'encens thumiaterion chrusoun ; et la langue de l'épître est hellénistique.

"(4) Le libellé n'implique pas nécessairement que ce dont il est question était localement à l'intérieur du voile : il n'est pas dit (comme lorsqu'il est question du contenu réel du 'premier tabernacle' et de l'arche) dans lequel (en il) , mais avoir (exousa), ce qui signifie simplement avoir comme lui appartenant), en rapport avec son symbolisme, c'était un appendice au saint des saints, mais pas réellement à l'intérieur de celui-ci, de la même manière (pour utiliser une illustration simple). donnée par Delitzsch), car l'enseigne d'un magasin appartient au magasin et non à la rue.

"C'est en effet ainsi considéré dans l'Ancien Testament. Voir Ex.40:5, 'Tu placeras l'autel d'or pour le parfum devant l'arche du témoignage'; aussi Ex.30:6, 'Devant la miséricorde -siège qui est au-dessus du témoignage'; et 1 Rois 6:22, 'L'autel qui était près de l'oracle', ou appartenant à l'oracle'; cf. aussi Esaïe 6:6 et Apocalypse 8:3, où, dans les visions du temple céleste basées sur le symbolisme du terrestre, l'autel des parfums est associé au trône divin.

"Et il était également ainsi associé au cérémonial du tabernacle. La fumée de l'encens offert quotidiennement dessus était censée pénétrer le voile jusqu'au saint des saints, représentant la douce saveur de l'intercession devant le propitiatoire lui-même; et sur le jour des expiations, non seulement son encens était pris par le souverain sacrificateur à l'intérieur du voile, mais aussi celui-ci, ainsi que le propitiatoire, étaient aspergés du sang expiatoire.

Observations sur la renonciation au commentaire de la chaire

1. Pourquoi choisi pour représenter sa classe ? Ce qui précède a été présenté parce que son objectif principal, pas nécessairement tous ses détails, est l'une des présentations les plus approfondies et les plus convaincantes de la catégorie examinée pour cette étude, et sa thèse de base est présentée par un certain nombre de commentaires hautement respectables comme étant pratiquement auto- autorisée. -évident. Nous en mentionnons deux.

(1) The Expositor's Bible : « À lui [le lieu très saint] appartenait l'autel des parfums (car c'est ainsi que nous devons le lire dans le quatrième verset, au lieu de « encensoir d'or »), bien que sa place réelle soit dans le sanctuaire extérieur [le lieu saint] Il se tenait devant le voile pour que le grand prêtre puisse en retirer l'encens, sans lequel il n'était pas autorisé à entrer dans le lieu saint, et quand il en sortait, il l'aspergeait de sang comme il l'avait aspergé ; le lieu le plus saint lui-même.

(2) L'Épître aux Hébreux, de Charles R. Erdman : « L'auteur mentionne « l'autel d'or de l'encens » comme appartenant au Saint des Saints en raison de son association étroite avec ce lieu très saint dans l'ancien rituel. L'autel le culte représenté ; le Saint des Saints symbolisait la manifestation de Dieu. Ainsi les deux sont placés en relation immédiate.

Il est juste de dire, cependant, qu'il existe un certain nombre de traductions qui ne soutiennent pas la position précédente, mais plutôt celle du Cambridge Commentary on the New English Bible, qui est présenté ci-dessus avant de citer The Pulpit. Commentaire. Au lieu de traduire le mot grec echousa (« avoir »), ils substituent un mot ou une expression interprétative, comme Goodspeed (l'autel de l'encens « se tenait » dans le Lieu Très Saint), Moffatt (le Lieu Saint « le contenant »), Good News Bible (c'était "dans" le Lieu Très Saint, New English Bible ("ici" se trouvait l'autel de l'encens "au-delà du deuxième rideau") - une liste qui pourrait être allongée.

Mais parmi ceux qui rendent echousa littéralement, et donc par « avoir » (ou « eu »), tel qu'interprété par The Pulpit Commentary et d'autres de sa catégorie, se trouvent, par ordre alphabétique, le Nouveau Testament amplifié, l'American Standard Version, Berry's Interlinear, Emphatic Diaglott (bien qu'en omettant « l'autel d'or de l'encens » ou « l'encensoir d'or » de la liste que le lieu très saint est censé avoir), Bible de Jérusalem, version King James, Oracles vivants, Marshall's Interlinear, New American Standard Bible, New International Version, New King James Bible, Revised Standard Version, Rotherham, Weymouth – également une liste qui pourrait être étendue.

2. Déclarations sujettes à contestation. Quelques affirmations de la citation ci-dessus tirée du Pulpit Commentary, bien qu'elles ne correspondent pas à l'essence de son objectif principal, invitent néanmoins à des questions, voire à des défis. Et il n'est que juste d'attirer l'attention sur eux sur la base du principe biblique : « Éprouvez toutes choses ; retenez ce qui est bon » (1 Thessaloniens 5 :21).

(1) Dans l'argument (2), il est déclaré que si un encensoir en or avait été réservé à l'usage du grand prêtre derrière le voile le jour des expiations, il n'aurait pas « été placé, pas plus que l'autel des parfums, sous le voile, puisque le souverain sacrificateur l'avait exigé avant d'entrer.

Au début, nous avons cité Macknight disant que l'auteur de l'épître aux Hébreux "a peut-être appris des prêtres que l'encensoir utilisé par le grand prêtre le jour des expiations était en or et qu'il l'avait laissé dans le tabernacle intérieur, donc près du voile, afin que, lorsqu'il serait sur le point d'officier l'année prochaine, en mettant sa main sous le voile, il puisse le retirer pour le remplir de charbons ardents avant d'entrer dans le lieu très saint pour brûler de l'encens. Et nous avons souligné son mot « peut », en disant que nous le faisons parce que, de même, il ne l'avait peut-être pas appris.

De la même manière, nous devons dire que, bien que l'encensoir n'ait pas été rangé dans le Lieu Très Saint près du voile de manière à avoir été retiré par le grand prêtre mettant sa main sous le voile et l'atteignant, il C'est sûrement trop dire qu'il n'aurait pas été stocké là "puisque le grand prêtre l'avait exigé avant d'entrer". Car il aurait pu l'obtenir de la manière mentionnée par Macknight, avant d'y entrer et d'y brûler de l'encens, au cas où il aurait été ainsi stocké.

(3) Dans l'argument (3), il est suggéré que puisque la langue de l'épître aux Hébreux est « hellénistique », et que les écrivains hellénistiques comme Philon et Josèphe, ainsi que Clemens Alexandrinus et Origène, « appellent toujours l'autel de l'encens thumiaterion chrusoun", l'auteur des hébreux ferait de même au lieu d'utiliser thumiaterion dans le sens de "encensoir" comme le fait la LXX, comme si la LXX elle-même n'était pas hellénistique, ce qu'elle était.

Le mot « hellénistique » dérive de Hellen, l'ancêtre mythologique des Hellènes, ou Grecs, qui vivaient à l'origine en Grèce, ou Hellas (le mot grec pour la Grèce). Et un autre mot ayant la même dérivation est hellénique." Ces deux termes appliqués à la langue, à la culture, etc., font référence à deux périodes historiques séparées par la conquête d'Alexandre le Grand au 4ème siècle avant JC - celle auparavant appelé hellénique ou classique, et ce dernier étant qualifié d'hellénistique. La LXX est postdatée à Alexandre le Grand de plus d'un siècle et était une traduction hellénistique dans le sens que nous venons de mentionner.

Mais « hellénistique » peut avoir été utilisé par The Pulpit Commentary en contraste avec « hébraïstique », se rapportant aux « hellénistes » ou aux grecs, en opposition aux « hébraïstes » ou aux hébreux. Dans Actes 6 : 1, nous mentionnons les « Hellénistes » (Greciens) par distinction des « Hébreux » – les premiers étant des Juifs de dispersion et de culture et de langue grecques, et les seconds étant des Juifs de Palestine, dont la culture était fondamentalement hébraïque. et l'hébreu (araméen) leur langue maternelle. La LXX était elle-même une traduction par les hellénistes, pour mettre la pensée hébraïque des écritures de l'Ancien Testament en langue hellénistique ou grecque.

Les hellénistes qui traduisirent la LXX étaient plus proches de la période hellénique que l'écrivain hébreu et ses contemporains et pouvaient avoir une plus grande affinité avec le grec classique qu'avec le grec koine de la période du Nouveau Testament. Pourtant, la LXX n'en était pas moins l'Ancien Testament des chrétiens juifs et païens du premier siècle après J.-C., et ils le connaissaient si bien que l'auteur de l'épître aux Hébreux en fit un usage prédominant. Ainsi, il ne semble pas y avoir grand enjeu quant à savoir s'il était hellénistique par opposition à être « hellénique » ou « hébraïque ».

De plus, rappelez-vous que sous la légende « Le texte grec d'Hébreux 9 :4 », nous avons attiré l'attention sur le fait que l'écrivain hellénistique Josèphe est cité par Thayer comme utilisant thumiaterion, le mot dans Hébreux 9 :4, pour à la fois « encensoir » et « encensoir ». " et un autel d'encens. " Cela annule complètement l'argument du Commentaire de la Chaire cité ci-dessus contre la compréhension de thumiaterion dans le sens de " encensoir ", car Hébreux est une épître hellénistique. Cela signifie plutôt que d'autres considérations doivent indiquer ce que l'on entend, pas simplement. le mot lui-même.

4. À première vue, il peut sembler que l'argument (4) ci-dessus est lui aussi un peu tiré par les cheveux. Mais plus on réfléchit au mot « avoir », plus il devient évident qu'il peut effectivement être utilisé pour « appartenir à » sans aucune indication de localisation physique. Comme indiqué précédemment, chacun de nous a un cœur, un foie et un estomac, qui se trouvent dans la cavité du corps physique, mais aussi des jambes et des bras, qui sont des appendices du corps mais ne sont pas situés à l'intérieur de celui-ci avec les organes que nous venons de nommer. La plupart des gens « possèdent » également des biens qui ne sont même pas des appendices – comme des maisons, des terrains, des automobiles, ou autre. Ainsi, "l'illustration simple de Delitzsch" d'un magasin "ayant" une enseigne qui appartient au magasin plutôt qu'à la rue bien qu'elle se trouve à l'extérieur du magasin, devient une illustration tout à fait appropriée de la façon dont "l'autel d'or de l'encens" pourrait appartenir au Lieu Très Saint, mais pas dans celui-ci - c'est-à-dire à cause de la relation étroite entre eux, qui est expliquée dans les Écritures.

Et cela semble rendre à la fois irréfutable et convaincante la conclusion et l'accent mis sur le Testament grec de The Expositor, à savoir que le changement de « en quoi » dans Hébreux 9 :2 à « avoir » dans 9 :4 n'est pas accidentel mais intentionnel et significatif, comme suit :

"Comme cela a été souvent soutenu, il est incroyable que dans la description du mobilier du tabernacle, il n'y ait aucune mention de l'autel des parfums. La difficulté a été ressentie quant à la position qui lui est assignée ici, car en fait, il se trouvait à l'extérieur du voile. , et l'auteur a été accusé d'erreur. Mais le passage de en he [dans lequel] à echousa [avoir] est significatif et indique que ce n'était pas précisément ses relations locales qu'il avait en vue, mais plutôt ses associations rituelles, « ses ». lien étroit avec le ministère du Saint des Saints le jour des expiations, dont il parle » (Davidson). Leur autel était en effet si strictement lié au Sancta Sanctorum que dans les instructions données à l'origine pour sa construction, celui-ci était apporté. (Exode 30 : 1-6). « Tu le placeras devant le voile (apenanti t. katapetasmatos) qui est sur l'arche du témoignage, et au verset 10, « c'est très saint (hagion ton hagion) au Seigneur. """

Il faut également remarquer en référence au v.10, que dans son intégralité il se lit comme suit : « Et Aaron fera l'expiation sur les cornes de celui-ci [l'autel des parfums] une fois par an ; avec le sang du sacrifice pour le péché. d'expiation une fois par an, il fera l'expiation pour [la marge, Ou, sur] cela à travers vos générations : c'est une chose très sainte pour Jéhovah. Cela était similaire à ce qui se faisait dans le Lieu Très Saint lui-même en relation avec le propitiatoire, où l'encens était également brûlé (Lévitique 16 : 11-14,15-16).

De plus, dans Lévitique 4, il est dit que pour les péchés commis involontairement par le grand prêtre ou par la congrégation (évidemment pendant l'année entre les jours annuels d'expiation, lorsque l'on ne pouvait pas entrer dans le Lieu Très Saint), le sang de l'animal offert pour le péché devait être amené à l'intérieur de la tente d'assignation par le prêtre oint, aspergé devant le voile (séparant les lieux saints et très saints), et posé « sur les cornes de l'autel des parfums odorants devant Jéhovah, qui est dans la tente d'assignation » (contre 1-12, 13-26). Ceci était encore une fois similaire à ce qui se faisait dans le Lieu Très Saint lui-même en relation avec le propitiatoire, où l'encens était également brûlé (Lévitique 16 : 11-14, 15-16).

De plus, dans Lévitique 4, il est dit que pour les péchés commis involontairement par le grand prêtre ou par la congrégation (évidemment pendant l'année entre les jours annuels d'expiation, lorsque l'on ne pouvait pas entrer dans le Lieu Très Saint), le sang de l'animal offert pour le péché était apporté. à l'intérieur de la tente d'assignation par le prêtre oint, aspergé devant le voile (séparant les lieux saints et très saints), et déposé « sur les cornes de l'autel des parfums odorants devant Jéhovah, qui est dans la tente d'assignation » (v. 1-12, 13-26). Ceci était encore une fois similaire à ce qui se faisait dans le Lieu Très Saint lui-même en relation avec le propitiatoire, où l'encens était également brûlé (Lévitique 16 : 11-14, 15-16).

Aucun autre meuble du Lieu Saint n'est mentionné comme ayant autant d'affinités, autant de points communs avec le Lieu Très Saint.

Conclusion et explication

En raison de l'impact cumulé des facteurs qui ont une incidence sur le sujet en question, l'auteur de cette revue a dû revenir sur la conviction avec laquelle il avait commencé. Il a commencé avec

la persuasion que dans Hébreux 9 :4, le rendu de « l'encensoir d'or » (version King James) est préférable à celui de « un autel d'or d'encens » (version American Standard). (D'ailleurs, il n'y a pas de « le » dans le texte grec, de sorte que « a » est parfaitement permis.) Il a reconnu la possibilité que thumiaterion soit traduit par « encensoir » ou « autel de l'encens », selon le contexte. Mais il considérait que le fait que l'auteur de l'épître aux Hébreux utilisait la LXX principalement dans ses citations et allusions aux écrits de l'Ancien Testament, et que la seule utilisation dans la LXX de thumiaterion était pour « encensoir », rendait probable que tel était également le cas. usage qui en est fait dans Hébreux 9:4. Qu'il pensait être l'explication la plus simple qui explique le plus, de la manière la plus satisfaisante.

Et Robert Milligan, qui avait contribué à façonner mon interprétation précédente, dans son commentaire sur Hébreux publié en 1875, qui est encore l'un des meilleurs disponibles, époque à laquelle notre sujet était très controversé et il s'efforçait de représenter équitablement tous les principaux points de vue. , concluait en disant : « Dans l'ensemble, je suis d'accord avec Alford, et je pourrais dire avec la majorité des commentateurs anciens et modernes, que la « balance penche vers l'interprétation de l'encensoir ; bien que je ne ressens en aucun cas que la difficulté » est totalement supprimé et j'accueillerais avec plaisir toute nouvelle solution qui pourrait l'éclaircir encore davantage.

J'ai la conviction que dans mes recherches cette fois-ci, qui sont bien plus approfondies que toutes celles que j'avais jamais faites ou qui auraient pu prendre du temps auparavant ou même attendues pour le moment, et en trouvant des données non mentionnées par Milligan, j'ai peut-être découvert des détails qui n'avaient pas été mentionnés. attirer son attention - des détails qui feraient pencher la balance dans l'autre sens pour lui comme pour moi. Cela me rend plus à l'aise maintenant avec l'interprétation de « l'autel » – mais pas si attaché à elle que de plus amples informations contraires ne pourraient pas faire pencher la balance en faveur de l'interprétation de « l'encensoir ». Et j'ai partagé ces données dans cette revue pour la considération et l'évaluation du lecteur par lui-même, et non pour essayer de lui imposer ma persuasion nouvellement arrivée. De plus, au lieu de simplement donner mes conclusions, j'ai écrit quelque chose du processus de ma propre enquête et de mon raisonnement, quelle qu'en soit la valeur.

Cependant, cela a pris beaucoup plus de temps que prévu au départ, car je n'avais alors que quelque peu tracé la route que je prendrais, et non les détails que j'inclurais, car j'ai découvert ce qui était pour moi important pour l'évaluation. En outre, certaines parties peuvent être trop détaillées et/ou techniques pour les intérêts de certains. Mais ceci est inclus pour mon propre dossier ainsi que pour le bénéfice de toute autre personne susceptible d'y être intéressée.

Il convient également de mentionner que je trouvais souvent du matériel qui aurait été utile dans des sections déjà écrites et que j'y retournais et l'utilisais. Cela signifie que certaines réflexions sont reflétées plus tôt dans la revue que lors du processus de recherche et de rédaction originale. Dans le cas où certains éléments semblent être ajoutés quelque part plutôt que intégrés au reste, ce qui vient d'être mentionné peut en être la raison.

Avec ces explications, nous espérons que l'étudiant sérieux lira et réfléchira à ce qui précède plusieurs fois – car cela pourrait être trop long pour être digéré en une seule lecture.

ADDENDA

Synopsis et comparaison des options d'interprétation

Il s'agit de donner une présentation résumée des points de vue déjà discutés et documentés, afin de les concentrer pour une comparaison et une évaluation plus faciles – deux impliquant l'interprétation de « l'encensoir d'or » et trois impliquant l'interprétation de « l'autel d'or de l'encens ».

1. Interprétation de « l'Encensoir d'Or », en référence au Tabernacle : (a) Aurait été linguistiquement favorisé en grec hellénique ou classique, mais pas en grec hellénistique comme le supposaient précédemment certains – y compris moi-même avant la présente recherche approfondie ; (b) omet toute mention de "l'autel d'or de l'encens" n'importe où dans le tabernacle, alors qu'il figure en bonne place dans les textes de l'Ancien Testament (c) aucun encensoir n'est mentionné dans les textes de l'Ancien Testament ou dans d'autres documents historiques que j'ai vu cités comme étant des meubles "dans" le Lieu Très Saint, et aucun de l'or mentionné comme y étant utilisé. À moins et jusqu'à ce que des preuves historiques soient produites en sa faveur, cette interprétation doit désormais être considérée comme conjecturale et donc peu satisfaisante.

2. Interprétation de « l'Encensoir d'Or », dans la référence possible au Temple de Salomon au lieu du Tabernacle : Mais (a) l'auteur de l'épître aux Hébreux ne fait aucune référence évidente à la structure du temple, mais au tabernacle « dressé » par l'homme (8 : 2) et "fait" par Moïse (8 : 5) ; et (b) et aucune mention n'est faite dans les écritures du temple « oracle » (lieu très saint) comme ayant un mobilier autre que l'arche de l'alliance et les chérubins qui la recouvrent. Ainsi, les Écritures décrivant le temple de Salomon n'offrent aucune aide pour résoudre le problème d'Hébreux 9 : 2-4.

3. Interprétation « Autel de l'encens », mais en plaçant l'autel dans le lieu saint ; Cela s'est produit dans la version d'Emphatic Diaglott de Benjamin Wilson (1864). Son explication était la suivante : "La lecture du Vatican MS. A été adoptée comme apportant une solution à une difficulté reconnue et comme étant parfaitement en harmonie avec le récit mosaïque." C'est effectivement le cas, mais il s'agit d'une lecture qui ne semble avoir aucun soutien de la part d'aucun autre des nombreux manuscrits existants, et parmi les spécialistes des textes, elle est considérée comme fautive. Même Westcott et Hort, qui attachaient une grande importance au Manuscrit du Vatican dans son ensemble (trop, ont pensé certains), au lieu de l'inclure dans leur recension du Nouveau Testament en grec, l'ont placé dans leur « Liste des lectures rejetées remarquables ». Ainsi, la version de Wilson a, à ce stade, un soutien si infinitésimal qu'il est précaire de l'adopter.

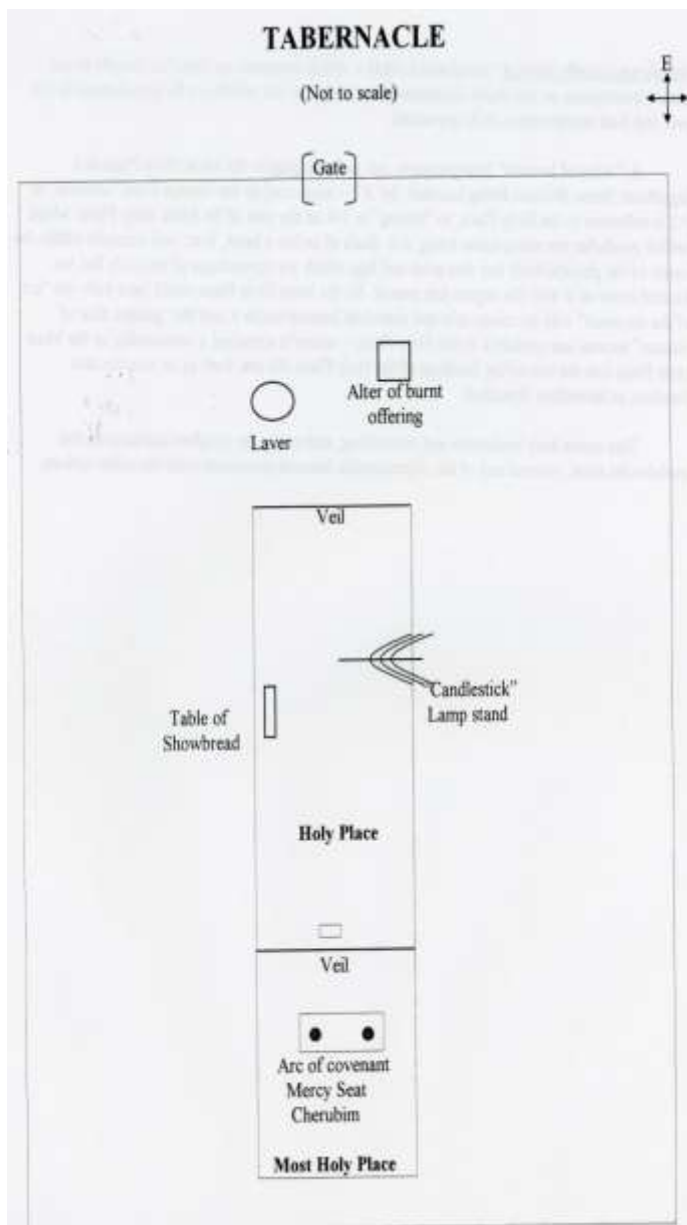
4. Interprétation de « l'autel de l'encens », mais croire que l'auteur de la lettre aux Hébreux a pensé à tort que l'autel d'or était à l'intérieur du voile », c'est-à-dire à l'intérieur du lieu très saint. C'est ce qui est exposé dans le Cambridge Commentary on the New English Bible (1967). Cela reflète cependant (a) non seulement l'inspiration de l'écrivain des Hébreux mais (b) sa compréhension de l'Ancien Testament, qui semble par ailleurs trop grande pour qu'il ait commis une telle erreur, s'il avait été inspiré. Elle ne peut donc pas être acceptée comme une solution satisfaisante.

Beaucoup plus acceptable serait le commentaire d'AE Harvey dans son Companion to the New Testament (de la New English Bible), disant : « Il est étrange que cet auteur semble penser à cet

autel dans la pièce intérieure – à moins qu'il n'en parle. comme un complément nécessaire de la pièce intérieure, mais pas réellement à l'intérieur de celle-ci » (c'est nous qui soulignons) -- commentaire que nous n'avons pas inclus dans nos observations initiales sur l'interprétation mentionnée ci-dessus, mais qui constitue une introduction appropriée à l'interprétation suivante et finale. à présenter.

5. Interprétation « Autel des Encens », mais comme appartenant au Lieu Très Saint dans un sens significatif sans y être situé » -- soutenue par le changement de « en quoi » dans 9 : 2 en référence au Lieu Saint, à « avoir » en 9 : 4 de la part du Lieu Très Saint, ce qui n'exclut ni ne nécessite d'y être. Chacun de nous a un cœur, un foie et un estomac dans la cavité du corps physique, mais aussi des bras et des jambes qui. sont des appendices du corps mais ne sont pas situés à l'intérieur de celui-ci avec les organes que nous venons de nommer. Ainsi, le Lieu Très Saint pourrait avoir à la fois « l'arche de l'alliance » avec son propitiatoire et ses chérubins situés à l'intérieur et « l'autel d'or des parfums ». situé juste à l'extérieur dans le Lieu Saint - où il entretenait une relation avec le Lieu Très Saint que le reste du mobilier du Lieu Saint n'avait pas, tant en termes d'emplacement que de fonction, comme décrit précédemment.

Cela semble à la fois irréfutable et convaincant, et sûrement l'explication la plus simple qui explique le plus, sans aucun des caractéristiques répréhensibles associées aux autres options.



Les choses dans les cioux sont purifiées

Hébreux 9:23

Texte : « Il fallait donc que les copies des choses dans les cioux soient purifiées par ces [sacrifices d'animaux] ; mais les choses célestes elles-mêmes par de meilleurs sacrifices que ceux-ci. »

Cela fait référence à une différence « nécessaire » dans l'élément « purificateur » des réalités célestes et de leurs « copies » terrestres, et pose la question de savoir quelles sont les « choses dans les cioux » ou les « choses célestes » qui ont besoin d'être purifiées. et pourquoi ils en ont besoin. Et cela est peut-être au-delà de notre capacité à le déterminer avec certitude, car cela a été une énigme pour certains des spécialistes des textes les plus avisés.

Citations d'érudits

1. Robert Milligan mentionne qu'il a été allégué que la « nécessité mentionnée ci-dessus découle du péché des anges qui n'ont pas gardé leur premier état, mais qui, à la suite de leur rébellion, ont été précipités dans le Tartare (2 Pierre 2 :4 ; Jude 6). "Mais", dit-il, "les anges ne sont pas acceptés dans nos prémisses et ne doivent donc pas être forcés de tirer nos conclusions. Voir note sur le chapitre 2 : 16." (Commentaire sur Hébreux.)

2. AT Robertson dit : « Il nous semble un peu tendu de parler du rituel de purification ou de dédicace du ciel lui-même par l'apparition du Christ comme Prêtre-Victime. Mais le tableau dans son ensemble est hautement mystique. » (Word Studies in the New Testament).

3. Le testament grec de l'Expositor cite Bruce comme suit : « Je préfère ne pas tenter d'attribuer une signification théologique aux mots. Je préférerais les rendre intelligibles à mon esprit en pensant à la gloire et à l'honneur qui reviennent même au ciel par l'entrée. là de «l'agneau de Dieu». Je crois qu'il y a plus de poésie que de théologie dans les mots. »

D'un autre côté, cependant, son rédacteur en chef de Hébreux, Marcus Dods, continue en disant :

"Mais il n'est guère permis d'exclure à ce stade de l'argumentation de l'auteur la conclusion théologique selon laquelle, dans un certain sens et dans une certaine relation, les lieux célestes ont besoin d'être purifiés. Le tabernacle terrestre, en tant que demeure de Dieu, aurait pu être supposé être sanctifié par sa présence et pour ne pas avoir besoin de purification, mais étant aussi son lieu de rencontre avec les hommes, il fallait qu'il soit purifié. Ainsi donc, nos relations célestes avec Dieu, et tout ce par quoi nous cherchons à nous approcher de Lui, ont besoin en elles-mêmes de purification, mais telles qu'elles sont entrées. par des hommes pécheurs, ils en ont besoin. Nos relations éternelles avec Dieu nécessitent une purification.

4. De même, Marvin R. Vincent cite Delitzsch comme suit : « Si la cité céleste de Dieu, avec son lieu saint, est, conformément à la promesse, destinée au peuple de l'alliance, afin qu'il puisse parvenir à une communion parfaite avec Dieu, alors leur culpabilité a souillé ces choses saintes aussi bien que celles terrestres, et elles doivent être purifiées de la même manière que la loi typique établie pour ces dernières, non seulement par le sang d'un sacrifice imparfait, mais d'un sacrifice parfait » (Word Studies in le Nouveau Testament).

5. Albert Barnes, cependant, fait court sur le sujet avec les mots suivants : « L'utilisation du mot purifié, appliqué ici au ciel, n'implique pas que le ciel était auparavant profane, mais cela signifie qu'il est maintenant rendu accessible au ciel. pécheurs ; ou qu'ils puissent venir y adorer d'une manière acceptable » (Notes sur le Nouveau Testament).

6. D'un autre côté, Robert Milligan déclare à nouveau : « Rien de moins qu'une véritable purification des 'choses célestes' ne répondra, me semble-t-il, assez bien aux exigences du texte. Et je suis donc enclin à penser que pour le moment Au moins, c'est pour nous plutôt une question de foi que de philosophie lorsque nous pouvons pleinement comprendre et expliquer combien Dieu est plus saint qu'aucun des saints anges (Apocalypse 15 : 4), et comment il se fait que le Même les cieux ne sont pas purs à ses yeux (Job 15 : 15), nous pourrions alors peut-être comprendre plus

clairement que nous ne le faisons maintenant, comment il se fait que « les choses célestes », embrassant même la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, devrait avoir besoin d'être purifié avec le sang expiatoire du Seigneur Jésus. Le fait lui-même semble être clairement révélé dans notre texte, mais la raison n'en est pas si évidente.

Puis il demande : « Est-ce dû au fait que beaucoup de saints ont été admis au ciel en prévision de la mort du Christ et que, bien que justifiés par la foi, par la grâce et la patience de Dieu, ils avaient néanmoins besoin d'être purifiés ? application du sang du Christ lorsqu'il est versé, afin de les rendre absolument saints. Voir les notes sur ch.9 :15. (Commentaire sur Hébreux.)

Nous partirons du principe que Milligan, dans sa première phrase citée ci-dessus, et non Barnes, a raison. Mais s'il vous plaît, gardez à l'esprit le mot « avant » utilisé par ce dernier, ainsi que la question de Milligan que nous venons de mentionner, auxquelles nous aurons l'occasion de nous référer à nouveau sous « Observations finales ».

Observations tirées des Écritures

1. La Première Alliance et le Tabernacle terrestre. Les « copies des choses qui sont dans les cieux » étaient le tabernacle terrestre érigé par Moïse et ses meubles et ustensiles (v. 1-5, 18-22). Ils étaient associés au premier « testament » ou « alliance » conclu au Sinaï avec Israël charnel, qui était « consacré » avec le sang des veaux et des boucs, aspergé sur « le livre lui-même et sur tout le peuple » (v. 18-20).).

Le mot grec pour « consacré » est *egkekainistai*, une forme de *egkainizo*, 1. Renouveler (2 Chroniques 15 : 8). 2. Faire à nouveau, encore (Sir. 33(36).6). 3. Initier, consacrer, consacrer (Deutéronome 20 :5 ; 1 Rois 8 :63 ; 1 Samuel 11 :14, etc. ; Hébreux 9 :18 ; 10 :20) – selon Thayer. Milligan suggère « inauguré » comme le meilleur sens dans 9 :18, où il est dit que « la première alliance n'a pas été « consacrée sans sang ». Ceci est en accord avec le terme « initié » de Thayer.

(REMARQUE : Il semble que Thayer aurait dû inclure 1 Samuel 11 :14 dans la catégorie n°1, « renouveler », au lieu de la catégorie N.3.)

2. La Deuxième ou Nouvelle Alliance et le Tabernacle Céleste. La « première » alliance ou testament a été ôtée par Christ, « afin qu'il puisse établir la seconde » (10 :9), dont il est le médiateur de la « nouvelle alliance » (9 :15), et son sang est le sang de ladite alliance (Matthieu 26 :28 ; Marc 14 :24 ; Luc 22 :20 ; 1 Corinthiens 11 :25) - par laquelle il est entré « une fois pour toutes dans le lieu saint [le ciel lui-même, Hébreux 9 :24], ayant obtenu la rédemption éternelle » (Hébreux 9 :12).

"Nous avons... un grand prêtre, assis à la droite du trône de la majesté dans les cieux, un ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, que le Seigneur a dressé, et non un homme [contrairement à la copie terrestre]. Or, s'il était sur terre, il ne serait pas du tout prêtre, vu qu'il y a ceux qui offrent les dons selon la loi qui servent ce qui est une copie et une ombre du céleste ; choses,... Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant plus excellent qu'il est aussi le médiateur d'une alliance meilleure, qui est conclue sur de meilleures promesses » (8 : 1-6).

« Car si le sang des boucs et des taureaux [offerts sous la première alliance], et les cendres d'une génisse répandues sur ceux qui ont été souillés, sanctifient jusqu'à la pureté [cérémoniale] de la chair, combien plus le sang de Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert sans défaut à Dieu, purifie votre conscience des œuvres mortes pour servir un Dieu vivant ? » (9 : 13-14).

(REMARQUE : Notez à quel point la « dédicace », la « sanctification » et la « purification » semblent être associées. Et cela est renforcé par la déclaration de 1 Thessaloniens 4 :3-7, comme suit : « Car telle est la volonté de Dieu, même votre sanctification ; afin que vous vous absteniez de la fornication ; que chacun de vous sache comment s'emparer de son propre vase dans la sanctification et l'honneur, et non dans la passion de la luxure, comme les Gentils qui ne connaissent pas Dieu ; " L'homme transgresse et fait du tort à son frère en cette matière ; car l'Éternel est vengeur pour toutes ces choses, comme nous vous l'avons aussi prévenu et témoigné. Car Dieu ne nous a pas appelés à cause de l'impureté, mais à cause de la sanctification. "

Encore une fois, « après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés pour toujours, [il] s'est assis à la droite de Dieu ;... Car par une seule offrande il a rendu parfait pour toujours ceux qui sont sanctifiés » (10 : 12-14). « Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités » (v. 17).

REMARQUE : Cela ne signifie pas que lorsque quelqu'un devient chrétien, même les péchés qu'il pourrait commettre à l'avenir sont également pris en charge ; mais cela signifie plutôt qu'une fois qu'un péché est pardonné, contrairement à la loi de Moïse, il n'est plus rappelé chaque année et nécessite une expiation encore et encore année après année, mais est pardonné pour toujours. Mais l'efficacité du sang de Jésus-Christ continue à toujours d'être disponible pour la purification des péchés commis par les chrétiens une fois qu'ils sont devenus tels.)

3. Avantages pratiques de la Nouvelle Alliance pour ceux qui sont encore sur Terre. Sur la base du souverain sacerdoce du Christ et des bénédictions supérieures qu'il rend accessibles, les chrétiens sont exhortés à « s'approcher avec audace du trône de la grâce [qui doit être considéré comme étant au ciel], afin que nous recevions la miséricorde [qui implique le pardon]. des péchés selon nos besoins] et trouvons la grâce pour nous aider [sinon aussi] en cas de besoin » (4 : 16). « Ayant donc, frères, l'audace d'entrer dans le lieu saint [où se trouvent le Christ et le « trône de la grâce », et où les bienfaits de son sang versé doivent être obtenus] par le sang de Jésus, par le chemin qu'il a consacré pour nous, un chemin nouveau et vivant, à travers le voile, c'est-à-dire sa chair ; et AYANT un grand souverain sacrificateur sur la maison de Dieu ; approchons-nous avec un cœur sincère et dans la plénitude de la foi » (10 : 19- 22a).

(REMARQUE : L'approche « proche » que nous faisons maintenant [à travers la « meilleure espérance » que nous avons en Christ, 7 : 19] semble se faire au moyen d'une prière sincère et d'une adoration et d'une obéissance authentiques, pendant que nous attendons le retour de Christ, notre grand souverain sacrificateur, et l'achèvement de notre salut [9 :27-28 ; cf. Jean 14 :1-3 ; 1 Thessaloniens 4 :13-18] -- le salut « jusqu'au bout » [Hébreux 7 :25]. L'accent a été mis sur « sincère » et « authentique », parce que Jésus a dit à certains : « Et vous avez anéanti la parole de Dieu par votre tradition. Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé à votre sujet, disant : Ce peuple m'honore de ses Mais leur cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils m'adorent, enseignant comme doctrines des préceptes d'hommes » [Matthieu 15 :6b-9, ASV – la version KJV du v.6 : « Ce peuple

attire. s'approche de moi avec leur bouche, et m'honore avec leurs lèvres ; mais leur cœur est loin de moi".])

Observations finales

1. Les « choses dans les cieux » ou les « choses célestes » doivent être les réalités dont le tabernacle terrestre, son mobilier et ses ministères étaient des « copies », et semblent inclure à la fois l'Église sur terre et l'Église de les rachetés au ciel (voir 12 : 22-24). Le Lieu Très Saint, qui en était une extension et par lequel on pénétrait dans le Lieu Très Saint lui-même, devait être l'Église sur terre. Cela peut être vu du fait qu'il est dit que les chrétiens occupent « des lieux célestes en Christ » (Éphésiens 1 :3 ; 2 :6), et que « notre citoyenneté est dans les cieux » (Philippiens 3 :20) - l'Église étant Le royaume de Dieu sur terre, qui, entre autres choses, est appelé « le royaume des cieux » (voir Matthieu 16 : 18-19).

2. On ne peut sûrement pas reprocher à Milligan d'avoir rejeté la suggestion selon laquelle le ciel devait être purifié avec le sang du Christ à cause des anges qui avaient péché et qui avaient été chassés en conséquence, selon 2 Pierre 2 : 4 et Jude 6 : - car, comme le dit Milligan, les anges ne sont pas embrassés dans les prémisses de l'épître aux Hébreux 9 voir 2 :16-17).

3. Milligan n'avait pas la réponse à sa propre question, et nous ferions bien de ne pas être dogmatiques à ce sujet. Mais nous pouvons avec profit enquêter et considérer ses implications. Sa question était : « Est-ce dû au fait que beaucoup de saints ont été admis au ciel en prévision de la mort du Christ et que, bien que justifiés par la foi, par la grâce et la patience de Dieu, ils avaient néanmoins besoin d'être purifiés ? application du sang du Christ lorsqu'il est versé, afin de les rendre absolument saints. Voir les notes sur le ch.

Le chapitre 9 : 15, cité par Milligan, déclare que Christ est « le médiateur d'une nouvelle alliance, qu'une mort [la sienne] ayant eu lieu pour la rédemption des transgressions qui étaient sous la première alliance, ceux qui ont été appelés puisse recevoir la promesse de l'héritage éternel. »

Mais cela ne veut pas dire qu'ils l'avaient déjà reçu. Et le chapitre 11 : 39-40, après avoir donné des exemples d'hommes et de femmes de foi avant et après le déluge, et dans les dispensations patriarcales et mosaïques, déclare : « Et ceux-là tous, ayant reçu témoignage par leur foi. , n'ont pas reçu la promesse, Dieu ayant prévu quelque chose de mieux à notre sujet, que sans nous, ils ne seraient pas rendus parfaits.

Et à propos de David, qui figurait sur cette liste de fidèles (11 :32), l'apôtre Pierre a dit à la Pentecôte, après la résurrection et l'ascension du Christ, qu'« il est mort et a été enseveli, et son tombeau est avec nous jusqu'à présent ». jour », et spécifiquement qu'« il n'est PAS monté aux cieux » (Actes 2 :29,34).

De plus, ce qui était vrai de David pouvait s'attendre à ce qu'il soit vrai de tous les autres, à moins qu'Hénoch (Hébreux 11 :5-6) ne soit une exception, qui a été changé pour ne pas connaître la mort et n'a plus été trouvé sur terre, mais probablement emmené soit au Ciel, soit à l'Hadès, nous ne savons pas lequel, sauf que ce dernier est principalement destiné aux esprits des morts avant la résurrection - et Elie, non mentionné dans Hébreux 11, tomberait dans la même catégorie qu'Enoch (2 Rois 2 :11-12).

Mais, même si ces deux éléments constituaient des exceptions à ce qui est dit dans Hébreux 11 :39-40, ils ne constitueraient guère les « plusieurs » de Milligan. Pourtant, s'ils étaient de telles exceptions et emmenés au Ciel au lieu d'aller dans l'Hadès, ce que Milligan a dit à propos des « nombreux » souillés du Ciel pourrait néanmoins être vrai pour la présence d'Enoch et d'Élie.

L'Hadès est le lieu des esprits défunts entre la mort et la résurrection et n'est pas représenté comme étant vidé et anéanti jusqu'à la résurrection générale et le jugement (Apocalypse 20 :11-15) -- moment auquel (« le dernier jour ») tous les justes morts ressusciteront (Jean 6 :39,40,44,54). Il est donc probable que les esprits de tous les morts restent dans l'Hadès jusqu'à ce que leurs corps ressuscitent. Mais l'esprit du Christ n'est pas resté dans l'Hadès, car il est ressuscité des morts (Actes 2 : 31), et quarante jours plus tard, il monta au ciel (1 : 3, 9-11) -- le premier, semble-t-il, à mourir. pas plus (voir Actes 13:34).

Aussi, en relation avec la mort et la résurrection du Christ, « le voile du temple se déchira en deux du haut vers le bas ; et la terre trembla ; et de nombreux corps des saints qui s'étaient endormis furent relevés [ce qui évidemment signifiait que leurs esprits ne restaient pas non plus dans l'Hadès] ; et sortant des tombeaux après sa résurrection, ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs » (Matthieu 27 : 51-53).

Question: Leur retour à la vie n'était-il que temporaire, ou sont-ils montés au ciel avec le Christ ? Nous ne pouvons pas répondre avec certitude. Mais il est possible que cette dernière soit correcte. Éphésiens 4 :8 est une référence au Psaume 68 :18, qui s'applique au Christ, disant : « Lorsqu'il monta dans les hauteurs, il emmena captifs les captifs et fit des dons aux hommes. » C'était selon la coutume des entrées triomphales des généraux militaires après de grandes batailles victorieuses - conduisant un contingent de captifs comme preuve de victoire sur les ennemis et lançant des cadeaux aux personnes le long de la route de marche provenant du butin pris au combat. Les dons faits aux hommes dans le cas du retour du Christ au ciel étaient des dons spirituels dans l'Église primitive, selon Éphésiens 4 : 11-12.

Le but pour lequel la citation a été faite du Psaume 68 :18 n'impliquait rien d'autre que « les dons aux hommes » ; mais la citation elle-même l'a fait. Cela impliquait « une multitude de captifs », comme cela est rendu dans la marge de la version King James. S'il s'agit par hasard d'une référence à ceux qui ont été ressuscités après la résurrection du Christ (ce qui pourrait très bien être le cas), ils avaient été captifs de Satan jusqu'à ce qu'ils soient libérés par le Christ et emmenés au ciel avec lui lors de son ascension et les ont présentés avec lui-même comme preuve de sa victoire. sur Satan et la mort, dont la victoire est mentionnée dans Hébreux 2 : 14-15.

[Remarque : Pour une analyse supplémentaire sur le moment où les esprits des justes partent pour l'Hadès, reportez-vous à Où ira votre esprit quand vous mourrez ?, Joe McKinney, www.thebiblewayonline.com. -rd]

4. Considérez donc ceci : Que (a) puisque Christ est ressuscité des morts dans le même corps dans lequel il est mort, bien qu'il ait été changé d'un corps mortel et corruptible à un corps immortel et incorruptible, selon 1 Corinthiens 15 : 53-54. , et (b) puisqu'il avait été "fait pour être péché à notre place" (2 Corinthiens 5:21), car "Jéhovah a déposé sur lui l'iniquité de nous tous" (Ésaïe 53:6), ne pouvait pas (c) son entrée au ciel (et celle des autres s'il y en avait d'autres avec lui) peut être

considérée comme souillé le ciel et le rendant nécessaire à la purification avant et jusqu'à ce que Christ y ait symboliquement offert son sang pour la purification et l'expiation, ce qu'il est représenté comme l'avoir fait ?

(Dans un tel cas, les cieux ne seraient pas nécessairement considérés comme impies "avant", selon Barnes, mentionné ci-dessus -- à moins qu'ils ne soient déjà peut-être contaminés par la réception d'Enoch et d'Elie -- mais ils le seraient maintenant jusqu'à ce qu'ils soient "purifiés" avec le sang de Christ.)

5. Enfin, bien que nous ne puissions répondre avec certitude ni aux questions de Milligan ni à nos propres questions, nous pouvons néanmoins tirer un immense profit d'une considération sérieuse de (a) l'horrible horreur de Dieu pour le péché, (b) les conséquences tout aussi horribles du péché et de la pénalité. qui doit être payé par procuration pour nous si nous sommes pardonnés, et (c) la grâce étonnante et immense de Dieu manifestée pour la rédemption humaine du péché et de sa pénalité éternelle par le Christ Jésus, notre Seigneur, présentée par Dieu pour être "une propitiation, par la foi, en son sang, . . . afin qu'il soit lui-même juste et justifie celui qui a foi en Jésus" (Romains 3:25-26; cf. 1 Jean 2:2-1), et (d) en être constamment et de plus en plus reconnaissant. C'est le but principal que nous avons dans les considérations précédentes, bien que, comme Paul s'est exclamé, « combien ses jugements sont insondables et ses voies inexplicables ! » (Romains 11 :33).

Audace et Exhortation **Chapitre 10 : 19-25**

1. INTRODUCTION.

Il s'agit d'une riche section d'exhortations, avec ses exhortations basées sur des faits extrêmement importants déjà établis (4:14 - 10:18) ou sur des conclusions qui en découlent. Les faits se rapportent à ce que nous avons (v. 19-21), introduit par le mot « avoir ». Et chacune des exhortations commence par la phrase « Laissons-nous » (v. 22, 23, 24).

II. FAITS : "AVOIR" (Vs.19-21).

1. « Ayant donc, frères, l'assurance d'entrer dans le lieu saint par le sang de Jésus » (v. 19). "Le lieu saint" est ici "le ciel lui-même", dans lequel le Christ lui-même est entré pour nous, avec, pour ainsi dire, son propre sang et au moyen de lui - et au moyen duquel il a obtenu pour nous la rédemption éternelle (9:24-25 ; cf. Vs 11-12).

Lorsque nous « entrons dans le lieu saint par le sang de Jésus », nous entrons « par le chemin qu'il nous a consacré, un chemin nouveau et vivant, à travers le voile, c'est-à-dire sa chair » (v. 20). -- ce qui revient aussi à dire son humanité. C'est seulement parce qu'il a pris sur lui la nature humaine qu'il a pu expérimenter la mort et avoir du sang à verser pour nous (voir 2 : 14-17). Et lorsqu'il remonta au ciel, c'était avec son corps humain ressuscité (changé comme le sera le nôtre, voir 1 Corinthiens 15 :50-52 et Philippiens 3 :20-21). Il est ainsi devenu l'auteur (archégos, capitaine ou chef en chef) de notre salut (Hébreux 2 : 10). De plus, lorsqu'il reviendra une seconde fois, ce sera « pour le salut » (« jusqu'au bout », 7 :25) « pour ceux qui l'attendent » (9 :28). Il viendra nous recevoir chez lui ; afin que là où il est, nous puissions y être aussi (Jean 14 : 3). Alors nous entrerons littéralement « dans le lieu saint » où il se trouve parce que racheté « par le sang de Jésus ».

Maintenant, cependant, nous le faisons uniquement spirituellement, dans nos affections et notre culte. Mais ceci est d'une importance transcendante si nous voulons entrer littéralement dans le futur. Et cela peut et doit être fait avec « audace », parce que nous sommes rachetés « par le sang de Jésus » et que nous avons la plus grande raison possible d'attendre l'entrée littérale lorsque Christ reviendra. Et cette « audace » est un thème dominant dans notre épître (3 :6 ; 4 :16 ; 10 :19, 35). Il ne s'agit pas d'imprudence ou d'imprudence, mais de courage, de confiance et de confort, fondés sur ce qui a été fait pour nous par Dieu à travers le Christ et qui nous a été promis pour l'avenir.

2. "Et ayant un grand prêtre sur la maison de Dieu" (v. 19) -- à savoir Jésus-Christ, dont le sacerdoce a été évoqué dans 1:3, et a été spécialement présenté depuis 4:14 -- pourvoyant à tous l'assurance qui sous-tend et justifie la « hardiesse » prescrite, et les exhortations qui suivent.

III. EXHORTATIONS : « LAISSONS-NOUS » (Vs.22-25).

1. « Approchons-nous » (v. 22) – c'est-à-dire continuons à nous approcher – « du trône de la grâce [au ciel], afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions la grâce pour nous secourir au temps de la miséricorde. besoin" (voir 4:16).

un. "Avec un cœur sincère" -- en toute sincérité, sérieux et loyauté.

b. « Dans la plénitude de la foi » – ou « dans la pleine assurance de la foi » - croyance en la parole de Dieu par Christ (voir Romains 10 : 17).

c. "Avoir (au parfait dans l'original) nos cœurs aspergés d'une mauvaise conscience" -- lié au fait d'avoir "un vrai coeur" -- une aspersion figurative du sang de Christ (cf. 9 :14,18-22) -- équivalent à avoir nos cœurs purifiés du péché et de la conscience du péché (voir 10 :2) -- équivalent encore à avoir nos robes lavées et blanchies dans le sang de l'Agneau (Apocalypse 7 :14).

REMARQUE : Cet élément et le suivant doivent sans aucun doute être considérés ensemble comme s'étant produits conjointement.

d. "Et ayant (ayant) notre corps lavé avec de l'eau pure" -- une référence évidente au baptême chrétien (voir Actes 10:47-48) -- l'homme tout entier, âme et corps, sanctifié pour Dieu (voir Romains 12:1 ; 1 Corinthiens 6:15,20 -- le dernier verset lu dans l'AV, "glorifiez Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu). (Cf. Actes 22:16; Eph.5:26; Tite 3:5 [cf. Jean 3:5] ; 1 Pierre 3:21*) *Voir Excursus sur 1 Pierre 3:21. Page 60

2. « Tenons ferme (v. 23) -- c'est-à-dire « retenons fermement la confession de notre espérance afin qu'elle ne vacille pas ; car celui qui a promis est fidèle. » L'AV a « foi », peut-être à cause du mot « confession », qu'il rend « profession ». Mais le texte grec contient le mot elpis, espérance, au lieu de pistis, foi, bien que les deux sont liés, comme nous le verrons ci-dessous. Et « espoir » ainsi que « foi » peuvent être « professés » ou « avoués ». Le mot dans le texte grec, « homologia », peut être traduit dans l'un ou l'autre sens en anglais. elle est perçue par le traducteur comme étant un aveu, « confession » est la meilleure traduction si elle est perçue comme une proclamation ou une affirmation non sollicitée, alors « profession » serait préférable ;

« Espoir » est un mot effectivement significatif dans Hébreux, apparaissant également dans 3 : 6 ; 6:11,18 ; 7h19. C'est une combinaison d'attente et de désir, et la « foi » est « l'assurance des choses qu'on espère, une conviction des choses qu'on ne voit pas » (11 : 1).

La raison donnée pour retenir notre espérance est que « celui qui a promis est fidèle ». Et à cet égard, le texte de 6 : 13-20 doit être revu.

3. « Et réfléchissons » (v. 24-25) – c'est-à-dire « considérez-vous les uns les autres pour vous inciter à l'amour et aux bonnes œuvres » (v. 24).

un. "Ne pas abandonner nos propres assemblées, comme le font certains" (v. 25a) -- ou "ne pas rester à l'écart de nos réunions, comme le font certains" (NEB). AE Harvey commente ceci comme suit : « Il y a probablement plus à cela que la simple négligence dans la fréquentation de l'église [qui elle-même devrait être évitée]. Rester à l'écart suggère (en grec, sinon en anglais) un échec à rester ferme envers ses semblables. Les chrétiens dans les temps d'adversité – et un aperçu de ces moments suit quelques lignes plus loin » (The New English Bible Companion to the New Testament, 1970, pp. 706-07.) Thayer de même, en définissant le terme grec, *egkatalipto*, dit que cela peut signifier « partir dans le détroit, partir sans défense, (familier : partir dans le pétrin). »

L'accent dans ce verset n'est pas sur le manque de considération pour les frères lorsque nous cessons de nous joindre à eux dans les assemblées chrétiennes, mais l'accent, en commençant par le verset suivant (26), est sur le péril auquel nous nous soumettons en ne « nous rassemblant pas ».

b. « Mais en vous exhortant les uns les autres » (v. 25b). « Les uns les autres », bien que sous-entendu, ne figure pas dans le texte grec. Le mot « mais » introduit un contraste : « Ne pas abandonner notre propre rassemblement... mais exhorter ». L'une des raisons de notre rassemblement est donc le contact chrétien, l'exhortation, l'encouragement et le soutien mutuels – « l'édification, l'exhortation et la consolation » (voir 1 Corinthiens 14 : 3).

c. "Et d'autant plus que vous voyez le jour approcher" (v. 25c). Cela indique l'approche d'un jour d'épreuve extrêmement grande, où la communion fraternelle et l'exhortation des assemblées chrétiennes seraient d'autant plus nécessaires au lieu de l'être moins, pour empêcher le retour en arrière et préserver de l'apostasie - un jour qu'ils connaissaient - et auquel ils se référaient. par eux comme « le jour ».

Certains ont considéré cela comme « le jour du Seigneur » d'Apocalypse 1 : 10, compris par les premiers chrétiens comme le premier jour de la semaine, où ils tenaient des assemblées hebdomadaires régulières. Mais le contexte, « n'abandonnant pas » les assemblées « mais en exhortant », semble indiquer qu'il faut se rassembler dans le but de s'exhorter les uns les autres, plutôt que de signifier des exhortations de plus en plus urgentes tout au long de la semaine pour se rassembler le jour du Seigneur qui approche.

D'autres ont considéré que « le jour qui approche » était la seconde venue du Christ. Mais, même si nous devons nous y préparer à tout moment, nous sommes informés à plusieurs reprises que nous ne savons pas quand cela se produira, y compris le Christ lui-même lorsqu'il était sur terre

(Matthieu 24 : 35-44 ; 25 : 1-13). ; Marc 13 :31-37 ; Luc 21 :33-36 ; 1 Thessaloniens 4 :13-5 :3 ; Pourtant, dans la Parole des talents de notre Seigneur, il y avait une allusion à la possibilité que son retour ne se fasse pas avant « longtemps » (Matthieu 25 : 14-30 et v. 19 en particulier). Ce n'était pas « proche » lorsque 2 Thessaloniens a été écrit, et ne le serait pas avant la survenue d'une grande apostasie que l'apôtre Paul avait prédite pour une période indéterminée dans le futur (2 : 1-12). Et lorsque l'apôtre Pierre écrivit sa deuxième épître aux chrétiens, les moqueurs se demandaient déjà si cela se produirait un jour, car cela s'était déjà écoulé si longtemps après avoir été promis (2 Pierre 3 : 1-13). Encore. Lorsqu'il écrivit sa première épître, il était temps « que le jugement commence par la maison de Dieu : et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ? Et, si les justes sont à peine sauvés, où apparaîtront les impies et les pécheurs ? » Cela a été dit dans le contexte de « l'épreuve ardente » vécue par les chrétiens (1 Pierre 4 : 12-19). Et il y a des raisons de croire que le « jugement » mentionné ici faisait référence à des souffrances et des calamités prédites par le Christ dans les Évangiles.

Si tel est le cas, alors il est probable que « le jour approchant » mentionné dans Hébreux 10 : 25 était le jour de la destruction de Jérusalem, qui devait avoir lieu du vivant de la génération contemporaine de Christ (Matthieu 24 : 1-34 ; Marc 13 : 1-30 ; Luc 21 : 5-32), et s'est produite en 70 après J.-C., peu de temps après que l'épître aux Hébreux ait probablement été écrite, alors que les signes de son approche allaient se multiplier. Cela a été provoqué par des tensions et des affrontements croissants entre les dirigeants juifs de Palestine et leurs maîtres romains. Et à mesure que ces tensions augmentaient, le sort des Juifs partout dans l'empire romain devenait de plus en plus précaire – et il en était de même pour les chrétiens, car ils étaient généralement considérés à cette époque comme une secte de chrétiens juifs et païens en tant que prosélytes juifs.

Le Seigneur a prédit qu'il y aurait des tribulations sans précédent au moment du siège et de la destruction de Jérusalem, et a donné des instructions à ses disciples pour qu'ils s'échappent. Et Eusèbe, dans son Histoire ecclésiastique, dit : « Cependant, tout le corps de l'Église de Jérusalem, ayant été ordonné par révélation divine, donné à des hommes de piété approuvée avant la guerre, fut retiré de la ville et habita à un certain endroit. ville au-delà du Jourdain, appelée Pella. Ici, ceux qui croyaient au Christ, s'étant éloignés de Jérusalem, comme si les saints hommes avaient entièrement abandonné la ville royale elle-même et tout le pays de Judée pour leurs crimes contre le Christ et ses apôtres ; , les a finalement rattrapés, détruisant totalement toute la génération de ces malfaiteurs de la terre." (Livre III, Chapitre V.) Cela suffit pour nous rappeler ce que Pierre disait à propos des justes étant « à peine sauvés », et d'une portée considérable dans ses effets. Jésus a dit : « Si ces jours n'avaient pas été abrégés, aucune chair ne pourrait le faire. ont été sauvés : mais à cause des élus, ces jours seront abrégés » (Matthieu 24 :22).

IV. EXCURSUS (1 PIERRE 3:21).

1 Pierre 3 :21 a un lien important avec Actes 22 :16 impliquant « l'invocation du nom du Seigneur » et avec Actes 2 :38 impliquant « la rémission des péchés » et une « bonne conscience ». Dans le langage des Écritures, une « bonne conscience » (Actes 23 :1) est une « conscience dépourvue de toute offense envers Dieu et les hommes » (24 :16). L'AV contient 1 Pierre 3 :21 qui dit que le baptême est « la réponse d'une bonne conscience envers Dieu », ce qui semblerait signifier que c'est « à cause de la rémission des péchés », alors qu'Actes 2 :38 dit que c'est « pour [ou, à] la rémission des péchés. Et l'ASV dans le texte de 1 Pierre 3 :21 considère le baptême comme « l'interrogation d'une bonne conscience envers Dieu », ce qui ne semble pas avoir beaucoup de sens.

Mais dans la marge, il est écrit : « Ou, enquête ou, appel ». « Enquête » ne semble pas avoir de sens dans ce contexte, mais « appel » en a un, s'il doit être « pour une bonne conscience », ce qu'il peut signifier et signifie évidemment, comme le disent un certain nombre de traductions modernes - soit comme « appel » ou son équivalent. Le RSV et la NASB l'ont « un appel à Dieu pour une bonne conscience ». D'autres le rendent de la même manière, comme suit :

Goodspeed : "le besoin d'une conscience juste avec Dieu".

Williams : « le désir d'avoir une conscience tranquille devant Dieu ».

Rotherham : « la demande à Dieu d'avoir une bonne conscience ».

Moffatt : « la prière pour une conscience pure devant Dieu ».

Montgomery : « la prière pour une bonne conscience envers Dieu ».

REMARQUE : Ceci est conforme à Actes 2 :38, « baptisé au nom de Christ pour la rémission des péchés » – c'est-à-dire de manière à avoir une bonne conscience envers Dieu, et comme l'expression d'un « désir » de cela.

Le mot utilisé dans 1 Pierre 3 :21 est *éperotème*. Le Lexique grec-anglais du Nouveau Testament de Thayer dit que cela signifie : 1. Une enquête, une question. 2. Une demande. 3. Comme les termes d'enquête et de demande incluent souvent l'idée de désir, le mot obtient ainsi sa signification de recherche sérieuse, c'est-à-dire d'envie, de désir intense. Si cette utilisation du mot est admise, elle nous offre l'explication la plus simple et la plus congruente de ce passage contrarié 1 Pierre 3:21 : « qui (le baptême) nous sauve maintenant, non pas parce qu'en le recevant, nous [vous] Nous avons rejeté la souillure de la chair, mais c'est parce que nous [vous] avez ardemment recherché une conscience réconciliée avec Dieu. »

Arndt et Gingrich, dans leur Lexique grec-anglais du Nouveau Testament et d'autres littératures paléochrétiennes, disent : 1. Question. 2. Demande, appel (*eperotao* 2, demander quelque chose à quelqu'un) -- un appel à Dieu pour une bonne conscience 1 Pi. 3h21.

REMARQUE : Cette compréhension du mot *eperotema* dans 1 Pierre 3 : 21 s'accorde parfaitement avec Actes 22 : 16, « lève-toi, et sois baptisé, et lave tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur ». Autrement dit, en se faisant baptiser pour effacer les péchés, on exprime le désir de son cœur d'avoir une bonne conscience envers Dieu – en fait, on doit le faire pour être sauvé. Le baptême biblique est donc une prière ouverte pour la rémission des péchés. Invoquer le nom du Seigneur implique la prière. C'est invoquer le Seigneur.

"Car il n'y a pas de distinction entre Juifs et Grecs : car le même Seigneur est Seigneur de tous et est riche pour tous ceux qui l'invoquent ; car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé" Romains 10 :12- 13). « Et ils lapidèrent Etienne, invoquant le Seigneur, et disant : Seigneur Jésus, reçois mon esprit » (Actes 7 :59).

Pour être sauvé, donc, selon les termes de la Nouvelle Alliance, il faut invoquer le nom du Seigneur, et ce en relation avec son baptême, afin que cela devienne une prière ouverte pour la rémission des péchés.

Nous concluons avec ce qui suit, tiré du Dictionnaire théologique du Nouveau Testament de Kittel (1964) : « Nous pouvons donc traduire 1 Pierre 3 : 21 : « Non pas le retrait de la saleté extérieure, mais la prière à Dieu pour une bonne conscience. »

Aussi : « au vu du v.21, nous devrions nous attendre à ce que alla [mais] soit suivi d'une purification au sens spirituel. Ainsi, la demande d'une bonne conscience doit être interprétée comme une prière pour la rémission des péchés... la rémission des péchés est étroitement liée au baptême dès le début (Mc.1:4 et par.; Actes 2:38)." (Vol. II, p. 688.) [Une discussion supplémentaire sur ce sujet peut être trouvée dans Baptism into Christ, Joe McKinney, www.thebiblewayonline.com –rd]

Le sacrifice « plus excellent » d'Abel Chapitre 11 : 4

Texte : « Par la foi, Abel a offert à Dieu un sacrifice plus excellent que Caïn, par lequel il a reçu témoignage qu'il était juste, Dieu rendant témoignage de ses dons : et par lui, étant mort, il parle encore » (American Version standard).

1. OBSERVATIONS PERSONNELLES.

La leçon fondamentale est qu'Abel a offert par la foi et a été accepté comme juste, ce qui implique que Caïn n'a pas offert par la foi et n'a donc pas été accepté. Mais nous devons apprendre du mieux que nous pouvons la signification des expressions (1) « offert par la foi » et (2) « un sacrifice plus excellent ». À certains égards, cette dernière est plus insaisissable que la première, et donc plus controversée.

La référence dans Hébreux est à ce qui suit dans Genèse 4 : 2b-5 : « Abel était un berger, mais Caïn était un laboureur. Et au fil du temps, il arriva que Caïn apporta du fruit de la terre était une offrande à l'Éternel. Et Abel apporta aussi des premiers-nés de son troupeau et de sa graisse. Et l'Éternel eut du respect pour Abel et pour son offrande, mais il n'eut aucun respect pour Caïn et son offrande. très en colère, et son visage est tombé. "

Il est à noter que la Genèse ne mentionne rien directement sur la foi mais décrit la différence objective entre les deux offrandes, alors que Hébreux mentionne la différence subjective (la foi) mais ne mentionne pas explicitement la différence objective.

1. "Offert par la foi". Pourtant, bien que la foi ne soit pas mentionnée directement dans le récit de la Genèse, la croyance en l'existence de Dieu est implicite de la part des deux – de Caïn comme d'Abel, car il « apporta une offrande à Jéhovah » comme a fait Abel. Le mot hébreu traduit par « offrande » est minchah, qui dans la LXX est rendu par sosia, ou « sacrifice » en anglais, comme cela se produit dans notre texte hébreu cité ci-dessus – mots faisant référence dans les Écritures à une offrande à Dieu ou à un dieu.

Mais il existe différents types de foi : (a) la « foi » en l'existence de Dieu, mais « en dehors des œuvres » d'obéissance, qui est inefficace, « stérile », « morte » ; et (b) la « foi » qui est efficace, se manifestant par ses « œuvres » (Jacques 2 : 17-26). Jacques 2 et Hébreux 11 indiquent clairement que c'est ce dernier qui est imputé à justice à l'homme. Notez également l'exemple suivant de l'Ancien Testament.

Aux eaux de Mériba (Nombres 20 :2-13), dans l'oasis de Kadesh-Barnea, normalement alimentées par un ruisseau jaillissant d'un certain rocher, il n'y avait pas d'eau lorsque les Israélites conduits par Moïse et Aaron arrivèrent, et le peuple mutiné. Dieu parla à Moïse, disant : « Prenez le bâton, et rassemblez l'assemblée, toi et Aaron, ton frère, et dis au rocher devant leurs yeux, qu'il donne son eau ; et tu leur feras sortir de l'eau. du rocher, tu donneras à boire à l'assemblée et à son bétail.

Mais ils étaient apparemment si frustrés et en colère contre le peuple à cause de son agitation, que Moïse parla, non au rocher, mais au peuple, en disant : « Écoutez maintenant, vous les rebelles : allons-nous vous faire sortir de l'eau de ce rocher ? Et Moïse « frappa deux fois le rocher avec son bâton », ce qui ne lui était pas ordonné, « et [malgré] l'eau sortit en abondance, et l'assemblée but, ainsi que leur bétail ». Mais ce n'était pas la fin de l'histoire.

Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : « Parce que vous n'avez pas cru en moi pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, c'est pourquoi vous n'amènerez pas cette assemblée dans le pays que je leur ai donné. » Par conséquent, ils moururent tous deux avant d'entrer dans la terre promise.

Était-ce parce que Moïse et Aaron, à cette occasion, croyaient moins en l'existence de Dieu qu'auparavant ? Évidemment pas. Mais ils n'obéissaient pas non plus exactement à Dieu, et d'ailleurs, ils s'attribuaient le mérite du miracle que Dieu accomplirait au lieu de lui rendre gloire et de le « sanctifier » « aux yeux du peuple ».

2. "Un sacrifice plus excellent." De toute évidence, de la même manière, Caïn, bien que croyant en l'existence de Dieu, ne croyait pas au point d'obéir pleinement à Dieu comme le faisait Abel. Car « par la foi, Abel a offert un sacrifice plus excellent que Caïn », selon la version King James, la version American Standard et d'autres. Le texte grec, cependant, ne contient que *pleiona thenian*, « plus de sacrifice ». Mais plus dans quel sens ? Quant à la qualité, selon la KJV et l'ASV ? Quant à la quantité, voir ses « cadeaux » (au pluriel) sont évoqués ? Ou, quant aux types (qui sont également quantitatifs), comme certains l'ont pensé, auxquels le mot « dons » se prêterait également ?

Cependant, le récit de la Genèse ne mentionne pas spécifiquement plus d'un type d'offrande de la part de l'un ou l'autre. Ainsi, si, comme certains le pensent, cela sous-entend qu'Abel a apporté une offrande de légumes (une offrande de remerciement incorporée plus tard dans la loi de Moïse) ainsi qu'un sacrifice d'animaux (peut-être également comme sacrifice pour le péché), la première n'était pas le point de différence dans les offrandes des deux, et donc pas spécifiquement mentionné, alors que l'absence d'offrande d'animaux par Caïn était une différence significative. Et dans un tel événement, cela ne serait pas sans rappeler celui de Marc 10 : 46-52 rapportant la guérison d'un seul aveugle par Christ alors qu'il quittait la ville de Jéricho, bien que selon Matthieu 20 : 29-34, il a guéri deux - peut-être à cause de la mention de l'un et de son identification (Bartimée, fils de Timée) serait plus significative pour les lecteurs que Marc avait en tête. Mais ceci, bien qu'il s'agisse d'une possibilité, ou même d'une probabilité, n'est pas un fait établi de manière concluante en référence aux récits de la Genèse et de l'épître aux Hébreux.

Et la plupart des traductions, ignorant cela comme option, privilégient le concept de plus en termes de qualité, comme le KJV et l'ASV, déjà cités, le NKJV traduisant de la même manière. Et il y a quelques exemples dans les écritures du Nouveau Testament où ce terme est incontestablement

utilisé ainsi, bien que beaucoup plus fréquemment utilisé en référence à la quantité ou aux nombres. Voici des variantes de l'expression « plus excellent », mais qui semblent toutes liées à la qualité : « meilleur et plus acceptable » (amplifié) ; « meilleur sacrifice » (TCNT, NASB, JB, TEV, Spencer, Living Oracles) ; « un sacrifice plus riche » (Moffitt) ; « un sacrifice supérieur » (Berkley) ; "Un sacrifice plus grand" (NEB).

Le « meilleur sacrifice » semble prédominer dans les variations du « sacrifice plus excellent ». Mais le mot grec de notre texte n'est pas celui utilisé dans d'autres passages d'Hébreux et traduit par « mieux » (1:4 ; 7:7,19,22 ; 8:6 ; 9:23 ; 10:34 ; 11:35). -- à savoir, Kreisson. Et Alfred Marshall, dans son ouvrage *Interlinear grec-anglais* (presque standard de nos jours), contient ce qui suit en anglais sous le mot grec pour « plus » : « un plus grand (? Mieux) ». En d'autres termes, il émet chez lui certaines réserves quant au « meilleur » sens du texte.

La traduction de Reims et Rotherham, « un sacrifice plus complet », peut être interprétée soit qualitativement, soit quantitativement (en ce qui concerne les nombres ou les espèces). L'interprétation de Wemouth, Williams et RSV par « un sacrifice plus acceptable », bien qu'elle exprime manifestement un fait, n'indique pas pourquoi il est plus acceptable.

Goodspeed, quant à lui, le dit : « La foi a rendu le sacrifice d'Abel plus grand aux yeux de Dieu que celui de Caïn. » Ceci aussi, bien que cela soit évidemment vrai, car la foi, qui vient de l'écoute de la parole de Dieu et aboutit à y obéir, a poussé Abel à offrir le sacrifice qu'il a fait, mais était absente chez Caïn et ne l'a pas amené à offrir un sacrifice similaire. Pourtant, si ce que Goodspeed avait l'intention de suggérer est que ce qu'il a proposé aurait été suffisant et acceptable si seulement Caïn avait offert avec la même sincérité et le même sérieux qu'Abel a fait son offre, cela peut difficilement être exact pour les raisons déjà évoquées. Ce point de vue, cependant – selon lequel croire qu'une chose est juste la rend juste et acceptable aux yeux de Dieu – a une multitude d'adhérents.

II. CITATIONS D'AUTRES.

1. AT Robertson, *Word Pictures in the New Testament* : « Littéralement, « plus de sacrifice » (comparatif de plus, beaucoup). . . . La raison précise pour laquelle le sacrifice d'Abel était meilleur que celui de Caïn, en dehors de sa foi, n'est pas démontrée. (Cela semble une conclusion évidente de ce que nous avons remarqué ci-dessus.)

2. Le commentaire de la chaire : « Il est habituel de trouver une raison dans la nature de l'offrande d'Abel comme signifiant l'expiation, et de supposer que sa foi s'est manifestée dans sa reconnaissance de la nécessité d'une telle expiation, ce qui lui a été signifié, comme cela a été supposé en outre. , par ordre divin. Cette vision de l'intention du récit est en effet suggérée par la description de ce qu'était son offrande, considérée à la lumière de la théorie sacrificielle ultérieure, mais elle n'apparaît pas dans le récit pris en lui-même, ni en référence à celui-ci ; dans le passage devant nous. L'acceptabilité de l'offrande est ici simplement attribuée, par nécessité, à la foi de l'offrant, sans aucune indication sur la façon dont cette foi a été démontrée. Et avec cette vision de la question est d'accord le dossier lui-même, où il est dit que « l'Éternel eut du respect pour Abel, son offrande » ; c'est-à-dire pour Abel d'abord, puis pour son offrande. (Nous réservons nos commentaires pour plus tard, dans "Conclusion.")

3. Adam Clarke, Commentaire : « Plus de sacrifice ; comme s'il avait dit : Abel, par la foi, a fait plus d'une offrande ; et c'est pourquoi il est dit que Dieu a témoigné de ses DONS, tois dorois. L'état clair de l'affaire semble avoir été ceci ; Caïn et Abel apportèrent tous deux des offrandes à l'autel de Dieu, probablement l'autel érigé pour le culte familial, comme Caïn était un laboureur, il apporta une mincha, ou offrande eucharistique, des fruits de la terre, par laquelle il a reconnu l'existence et la providence de Dieu. Abel, étant berger ou berger, apportait non seulement l'offrande eucharistique des fruits de la terre, mais aussi des produits de son troupeau en sacrifice pour le péché à Dieu, par lequel il reconnaissait son propre péché, la justice et la miséricorde de Dieu, ainsi que son être et sa providence. Caïn, sans aucune appréhension du mérite du péché ou de la sainteté de Dieu, se contenta du mincha, ou offrande de remerciement : ce Dieu. ne pouvait pas, conformément à sa sainteté et à sa justice, recevoir avec complaisance ; l'autre, comme se référant à celui qui était l'agneau immolé dès la fondation du monde, Dieu pouvait recevoir et a particulièrement témoigné de son approbation. Bien que la mincha, ou offrande eucharistique, soit une offrande tout à fait appropriée à sa place, elle n'a pas été reçue, car il n'y avait pas d'offrande pour le péché. Le reste de l'histoire est bien connu. : (Pour un traitement plus détaillé et plus développé par Clarke, voir ses commentaires sur Genèse 4 : 3-5.)

4. James Macknight, Épîtres apostoliques : « 'Offert à Dieu (pleiona soian) plus de sacrifice.' Dans cette traduction, j'ai suivi les critiques, qui nous disent que pleiona, [une expression] au degré comparatif, signifie plus en nombre plutôt que plus en valeur. En conséquence, ils observent que malgré tout, Caïn aurait dû offrir un péché. offrande, il apporta seulement « des fruits du sol en offrande au Seigneur », ce qui n'était pas un sacrifice convenable. Mais Abel, « il apporta aussi des premiers-nés de son troupeau et de sa graisse » ; le fruit de la terre, qui était l'un des dons mentionnés dans le verset suivant*, il apporta aussi les plus gras des premiers-nés de son troupeau ; de sorte qu'il offrit un sacrifice pour le péché ainsi qu'un sacrifice de viande [c'est-à-dire : une offrande de remerciement], et montra ainsi à la fois son sens de la bonté divine et de son propre péché, tandis que Caïn, n'ayant aucun sentiment de péché, se crut obligé de n'offrir rien d'autre qu'une offrande de viande et ne fit peut-être pas cette offrande de remerciement ; -des fruits, ou du meilleur des fruits.

*Devrait être même verset, dans Hébreux 11, c'est-à-dire le v.4.

III. CONCLUSION.

1. La conclusion du Commentaire de la Chaire donnée ci-dessus, selon laquelle l'offrande d'Abel a été acceptée parce qu'il a été accepté, et non du tout en raison du type de son offrande, ne correspond pas à tous les faits. Le genre d'offrande qu'il a fait était le résultat de sa foi, qui a fait de lui et donc de son offrande d'être accepté. L'implication du Commentaire est que si Caïn avait eu subjectivement le même genre de foi qu'Abel, son offrande, telle qu'elle était objectivement, aurait été « plus » qu'elle ne l'était, tout comme celle d'Abel était « plus » que la sienne. Mais ce n'est sûrement pas toute la vérité – car s'il avait eu le même genre de foi subjective qu'Abel, il n'aurait pas omis le genre d'offrande qui distingue objectivement celle d'Abel de la sienne.

Il semble opportun de permettre à l'auteur de la section Genèse du Commentaire susmentionné de corriger sur ce point l'auteur de la section Hébreux. Commencant par la phrase « À Abel et à son offrande » (Genèse 4 :4), il commente comme suit : « Acceptant d'abord sa personne, puis son don

(cf. Prov.12 :2 ; 15 :8 ; 2 Cor.8 :12). « Le sacrifice a été accepté pour l'homme, et non l'homme pour le sacrifice » (Ainsworth) ; mais néanmoins « sans aucun doute, les paroles de Moïse impliquent que la question [c'est nous qui soulignons] de l'offrande d'Abel était plus excellente et plus excellente. plus approprié que celui de Caïn », et « on ne peut guère douter que telle soit l'idée de l'auteur de l'épître aux Hébreux » (Prof. Lindsay, « Lectures on Hebrews », Edin. 1867). , plus complet que celui de Caïn ; il contenait plus ; il avait la foi, qui manquait dans l'autre. Il était également [c'est nous qui soulignons] offert en obéissance à la prescription divine. La prédominance universelle du sacrifice indique plutôt une prescription divine que l'invention de l'homme. comme sa source propre. Si le culte divin avait été d'origine purement humaine, il est presque certain qu'une plus grande diversité aurait prévalu dans ses formes. En outre, le fait que le mode de culte n'a pas été laissé à l'ingéniosité humaine sous la loi, et que le culte de la volonté est spécifiquement condamné sous la dispensation chrétienne (Col. 2 : 23), favorise la présomption qu'il a été divinement désigné dès le début. " .

La justification de l'auteur des Hébreux du Commentaire de la Chaire pour la conclusion que nous avons contestée est exposée dans la première partie de notre citation ci-dessus, comme suit : « Il est habituel de trouver une raison dans la nature de l'offrande d'Abel comme signifiant l'expiation. , et de supposer que sa foi s'est manifestée dans sa reconnaissance de la nécessité d'une telle expiation, qui lui a été signifiée comme cela a été supposé en outre, par commandement divin. Cette vision de l'intention du récit est en effet suggérée par la description de ce qu'était son offrande. considérée à la lumière de la théorie sacrificielle ultérieure [peut-être que « l'histoire » ou la « philosophie » sacrificielle serait un meilleur terme mais cela n'apparaît pas dans le récit pris en lui-même, ni dans la référence qui y est faite dans le passage qui nous est présenté » (italiques ajoutés).

Nous serions d'accord avec cette affirmation finale, mais nous insisterions sur le fait qu'elle ne donne toujours aucune raison de croire que la foi obéissante n'entraînerait pas de sacrifices d'animaux de la part de Caïn comme de la part d'Abel. Quant à ce que Dieu a révélé de la philosophie divine derrière l'exigence du sacrifice animal, nous ne le savons pas. Mais il semble probable que les anciens étaient mieux informés que ne le laisse entendre l'Ancien Testament. Par exemple, Jésus a informé les Juifs en disant : « Votre père Abraham s'est réjoui de voir mon jour, et il l'a vu et s'est réjoui » (Jean 8 :56) – une chose qui n'est apparente que dans la révélation du Nouveau Testament.

2. Macknight, dans ses épîtres apostoliques, déclare que les critiques « nous disent que pleiona, au degré comparatif, signifie plus en nombre plutôt qu'en valeur ». S'il a raison, c'est là son utilisation prédominante. Mais il y a quelques exceptions évidentes, comme dans Matthieu 12 : 41,42 ; Luc 11 :31,32 (un passage parallèle) ; et Actes 15 :28, où « plus grand » peut difficilement être amélioré dans la traduction. Dans les passages parallèles, Jésus est « plus » (plus grand) que Salomon ou Jonas. Et l'autre parle de « pas de fardeau plus grand que ces choses nécessaires ». Cependant, même dans ce dernier cas, ce qui rendrait la charge « plus » serait un plus grand nombre de choses. Mais dans Matthieu 6 : 25 et son parallèle dans Luc 12 : 23, citant Jésus disant : « La vie n'est-elle pas plus [pleion] que la nourriture, et le corps que le vêtement ? encore une fois, la référence n'est pas à "plus" numériquement, mais en termes de valeur.

3. Il semble donc que tous les arguments avancés par Clarke et Macknight ne puissent pas être prouvés de manière concluante, mais qu'aucun d'entre eux ne puisse être réfuté de manière concluante et que, tout bien considéré, le poids de la probabilité est considérablement en leur faveur. C'est du moins ce qu'il semble à cet auteur, sur la base des considérations suivantes :

(a) Dans le texte des Hébreux, il est dit littéralement qu'Abel a offert "plus de sacrifice" que Caïn. En l'absence d'un contexte indiquant le contraire, le mot pour « plus » signifie probablement plus en nombre plutôt que plus en valeur, et le texte lui-même mentionne les « dons » d'Abel (au pluriel).

(b) Le récit de la Genèse se prête également à une telle interprétation. Caïn apporta une sorte d'offrande, à savoir les fruits de la terre, mais Abel « apporta aussi des premiers-nés du troupeau et de sa graisse ». Autrement dit, il a non seulement apporté le genre de cadeau que Caïn avait apporté, mais l'autre type en plus - d'où « cadeaux », au pluriel, selon le texte des Hébreux.

(c) Les « premiers-nés » et la « graisse » (graisse d'animaux tués en sacrifice) étaient des caractéristiques de certaines offrandes requises par la loi de Moïse 25 siècles ou plus plus tard, et ne provenaient donc pas de la législation sinaïtique. Il en était de même pour les offrandes de légumes. sous la loi de Moïse, les sacrifices d'animaux ainsi que les offrandes de légumes étaient utilisés comme offrandes de remerciement, bien que les sacrifices d'animaux seuls étaient utilisés comme offrandes pour le péché, sauf dans l'extrême pauvreté, lorsque les offrandes de légumes prescrites pouvaient être remplacées (Lévitique 5 : 11-13) . Ainsi, les offrandes de Caïn et d'Abel (et selon toute vraisemblance d'Adam avant eux) étaient des prototypes de celles légiférées des siècles plus tard dans la loi de Moïse au mont Sinäi.

(Ce qui précède est proposé quelle que soit sa valeur, à titre de considération, mais sans chercher à forcer ses conclusions. Et toute donnée ou argument contraire serait le bienvenu.)



Institut international de connaissance biblique

Randolph Dunn, président - Roberto Santiago, doyen



<p>Cours 1 - Le message de Dieu Comment tout est arrivé ici ? L'homme qui était Dieu Christ - le mystère de Dieu Mythes sur Dieu De la vie à la mort - Mortal Man Rachat planifié Messages des Évangiles</p> <p>Cours 2 - Obéissance au Christ Temps avant Jésus-Christ Temps du Christ sur Terre Temps après Jésus-Christ Fin des temps sur Terre Il est temps de décider De la mort à la croix jusqu'à la vie Mythes sur le pardon Baptême en Christ</p> <p>Cours 3 – Une nouvelle vie en Christ Un royaume qui n'est pas fait de mains Serviteurs dans le royaume Premiers principes du Christ Veuves et autres personnes dans le besoin Lait Spirituel Vivre libéré Mythe de la misère Message des épîtres Adorez Dieu en Esprit et en Vérité</p> <p>Études pour les érudits de la Bible Bible décrite Bible résumée Types et métaphores</p>	<p>Cours 4 - Grandir en Christ Jésus de Nazareth Vie du Christ Unis en Christ Mythes sur la douleur Corps, âme, esprit : où vont-ils quand vous mourez ? Mariage et divorce Le sabbat de Dieu Création avant la création de la Genèse Hébreux</p> <p>Cours 5 - Mûrir en Christ Leçons de la croix Le processus de reconstruction de Dieu Les plus grandes questions jamais posées VieLes uns pour les autres en Christ Vivre la vie maximale Des promesses maintenant et pour toujours Les vrais hommes sont des hommes pieux Merveilleuses paroles de vie</p> <p>Cours 6 - Devenir un érudit biblique Ombres, types et prophéties esprit Saint Daniel Révélation de Jésus-Christ Le silence des Écritures Enseignements et pratiques de 100 à 1500 après JC Réformer ou restaurer Compiler et traduire la Bible Les pratiques de l'Église d'aujourd'hui– Écriture ou Tradition ?</p> <p>Généalogie de Jésus - Un tableau</p>
--	--

L'Institut international de connaissance de la Bible propose des liens vers d'autres langues sur thebiblewayonline.com.